



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2021
Délibération n°DEL-2021-0181

OBJET : **Rapport d'activités 2020**

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74
Présents : 45
Pouvoirs : 17
Absents : 0
Excusés : 29

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

8.7.21

et affichage le

8.7.21

Secrétaire de séance :
Philippe LORIMIER

Le 28 juin 2021 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 22 juin 2021.

Présents : Henri BAILE, Claude BENOIT, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Christophe SUSZYLO, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU Roger GIRAUD

Pouvoir : Olivier SALVETTI à Mylène JACQUIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, Philippe BAUDAIN à Henri BAILE, Michel BELLIN - CROYAT à Christophe BORG, Brigitte DULONG à Martine KOHLY, Agnès DUPON à Martine VENTURINI, Christophe ENGRAND à Régine MILLET, Pierre FORTE à Christophe SUSZYLO, Claudine GELLENS à Françoise VIDEAU, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Alain JOLLY à Martin GERBAUX, Valérie PETEX à François BERNIGAUD, François STEFANI à Roger COHARD, Annie TANI à Serge POMMELET, Damien VYNCK à Cécile ROBIN, Françoise MIDALI à Henri BAILE, Brigitte SORREL à Martine KOHLY

Monsieur le Président propose de prendre acte du rapport d'activités 2020 de la communauté de communes Le Grésivaudan.

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant du Grésivaudan sont entendus.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation qui a été faite.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 28 juin 2021

Le Président,
Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



2020

LE GRÉSIVAUDAN RAPPORT D'ACTIVITÉ



www.le-gresivaudan.fr



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

ÉDITO	03	L'organisation politique	07
Le territoire	04	Le Conseil communautaire	08
Les compétences	06	Faire fonctionner Le Grésivaudan	10

ANNEXES
 Équipements du Grésivaudan 60-62



ÉCONOMIE



DÉCHETS



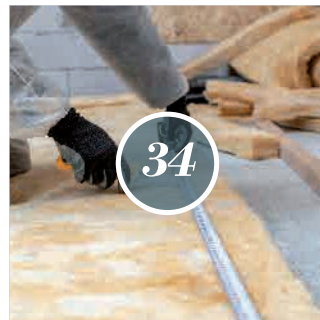
TRANSPORTS



MILIEUX NATURELS



EAU & ASSAINISSEMENT



LOGEMENT



AMÉNAGEMENT



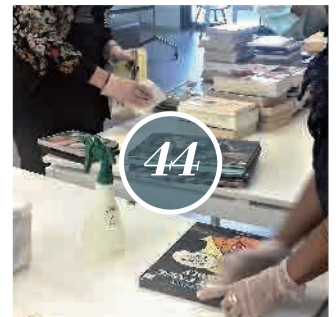
DÉVELOPPEMENT DURABLE



COHÉSION SOCIALE



PETITE ENFANCE



CULTURE



TOURISME



SPORTS - LOISIRS



FINANCES

SOMMAIRE

ÉDITO

HENRI BAILE

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan
depuis juillet 2020



J'aurais préféré écrire que le principal marqueur de l'année 2020, a été le renouvellement des conseils municipaux et du Conseil communautaire afin de pouvoir évoquer l'activité de notre communauté de communes, sous l'angle de notre feuille de route politique, le projet de territoire adopté en 2018...

J'aurais préféré pouvoir écrire que depuis 10 ans, 2020 a été la première année sans transfert ou prise de compétences par Le Grésivaudan. Que cette maturité allait nous permettre d'ajuster certaines politiques comme celle de l'eau et de l'assainissement ou encore d'en amplifier d'autres, de concrétiser, au cours des prochains mois, en lien avec les communes du territoire, notre pacte de gouvernance et notre pacte fiscal et financier.

Mais 2020 a été une année marquée par le début de la crise sanitaire liée au COVID-19. Nous avons pour la plupart d'entre nous découvert un vocabulaire avec lequel nous n'étions pas familiers, des termes comme « confinement », « pandémie », « couvre-feu » et nous avons aussi pris conscience de la fragilité de notre modèle de développement.

Au travers de nos médiathèques, de nos multi-accueils, de notre EHPAD pour l'accueil de nos aînés, de nos actions vers le monde de l'entreprise afin de les accompagner au sein des différents dispositifs d'aides existants, la communauté de communes Le Grésivaudan a su faire preuve d'agilité et être présente afin de vous soutenir durant cette période.

Je tenais très sincèrement à remercier l'ensemble des agents qui mettent en œuvre ces politiques, pour leur sens aigu du service public, sans lesquels toutes ces actions n'auraient pu se concrétiser. ”

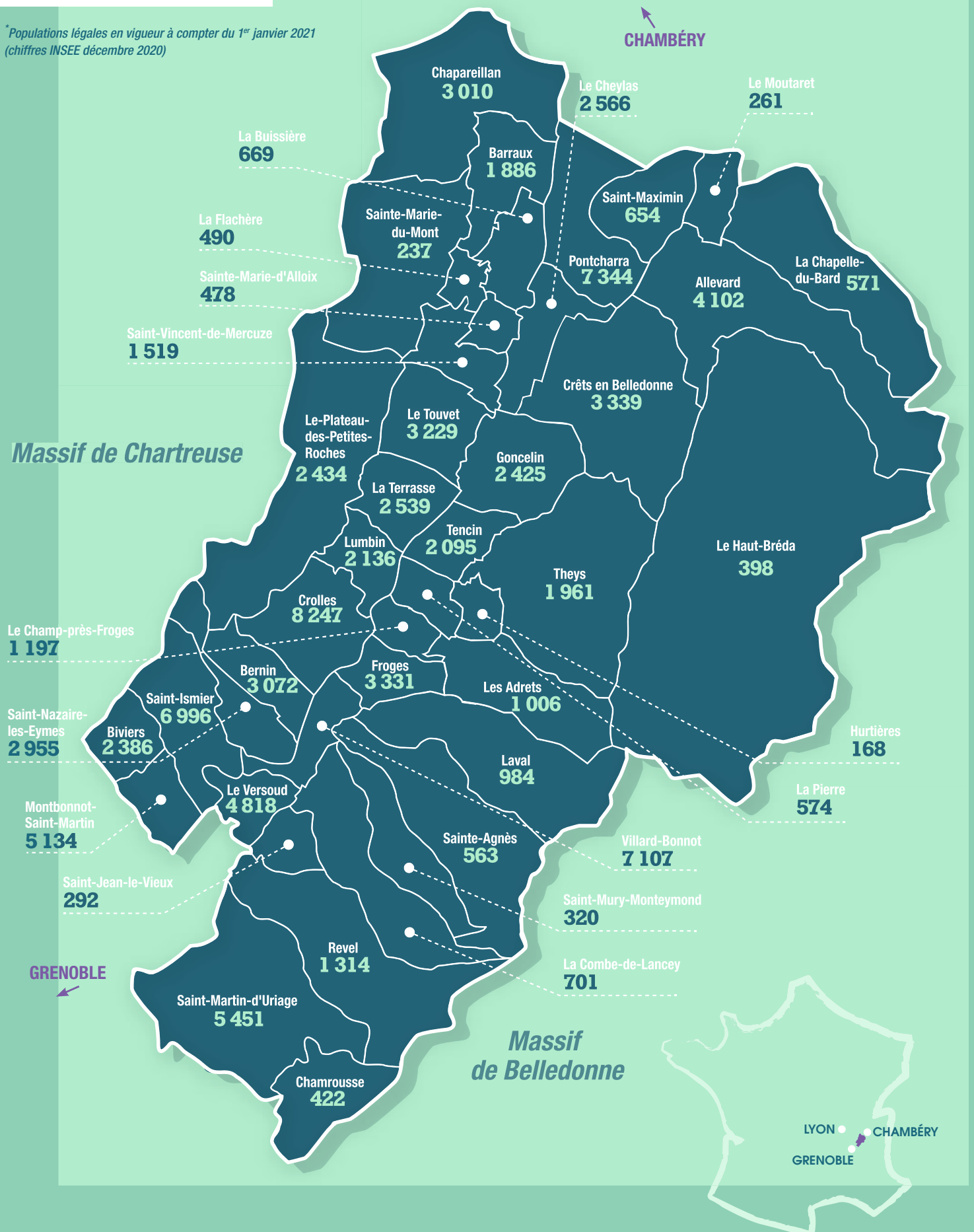
Directeur de la publication :
Henri Baile.

Création graphique : New Deal Grenoble.

© Photos : Adobe Stock, APASE, Sébastien Buret, Carine Chabany, Alain Doucé, J.F. Genevray, S. Gouin, Pierre Jayet, LaGuetteuse/Liam Gueripel, Bruno Lavit, Pierre-Larry Petrone, J.P. Photographe/Julien V., Cyrielle Savella, Yannick Siegel, Benoit Tabita, Cécile Tassan, Secours Populaire, Shutterstock, X-Droits réservés.

**COMMUNES
 ET NOMBRE D'HABITANTS***

*Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021
 (chiffres INSEE décembre 2020)



LE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN

Au cœur du Sillon alpin, la vallée du Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes, encadrée par les massifs de Belledonne et de Chartreuse. La communauté de communes, l'une des plus peuplée de France, regroupe les 43 communes entre l'agglomération grenobloise et les portes de la Savoie. Axe d'échanges important, terre d'innovation, le Grésivaudan offre à ses habitants un cadre de vie exceptionnel.



43
communes



104 451

habitants



677 km²



35 571

emplois

Source INSEE 2016.

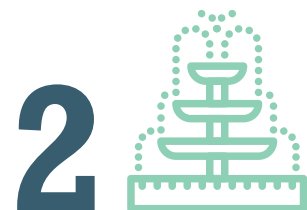


La forêt couvre **62%**
du territoire dont 31 500 ha
de forêt dite productive.

Source étude MTDA de 2019, données IGN.



6 stations
aux activités
4 saisons



2
stations thermales

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

au 1^{er} janvier 2020



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

■ GESTION DES DÉCHETS

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités ; Création, promotion et gestion de pépinières ; Actions commerciales de promotion économique ; Dispositifs contractuels d'intervention économique ; Accompagnement de créateurs d'entreprises.

■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE communautaire, notamment SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

■ Aménagement, entretien et gestion des aires d'**ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**.

■ **EAU ET ASSAINISSEMENT** des eaux usées.

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

■ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondations (**GEMAPI**), transférée au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) depuis le 1^{er} janvier 2019.

■ Organisation de la mobilité transférée au **SMMAG** (Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise) au 1^{er} janvier 2020.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

■ **PRÉVENTION ET ACTION SOCIALE** d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées, à mobilité réduite, à la recherche d'emploi ou encore en faveur de la petite enfance et de la jeunesse (dont le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

■ **ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES** des collèges d'intérêt communautaire.

■ Construction, aménagement, entretien et gestion d'**ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS** d'intérêt communautaire.

■ Participation à l'**ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT** (Plan Local de l'Habitat).

■ Aménagement et entretien de **VOIRIES** d'intérêt communautaire.

■ **MAISONS DES SERVICES PUBLICS**

■ **SOUTIEN AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, ÉDUCATIVES ET SPORTIVES** dans le cadre de la charte communautaire.

■ **ABATTOIRS**

■ **RÉSEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Grésivaudan assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Suite aux élections municipales, le nouveau Conseil communautaire a été installé le 10 juillet 2020. Il comporte **74 conseillers titulaires et 29 suppléants désignés théoriquement pour 6 ans**. Il est présidé par Henri Baile.

Le Conseil communautaire définit la politique communautaire. Il vote le budget et les projets proposés par le Bureau et les commissions thématiques. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau se compose de 17 membres: le Président, 15 vice-Présidents et 1 conseillère déléguée.

Le Bureau débat des orientations stratégiques et des actions et projets relevant du champ de compétences de la communauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 13 commissions thématiques intègrent des élus communautaires, des élus des conseils municipaux des communes membres et des membres du Conseil de développement. Elles préparent les dossiers et les projets de la communauté et émettent un avis consultatif à l'attention des instances décisionnaires.

Des séminaires associant l'ensemble des conseillers communautaires ou encore des conférences des maires sont régulièrement organisés pour réfléchir à l'évolution des compétences de la collectivité et saisir les enjeux financiers du territoire.

LES 13 COMMISSIONS

- > Agriculture et Forêt
- > Aménagement, Habitat et Logement
- > Culture et Patrimoine
- > Déchets ménagers
- > Déplacements et Mobilités
- > Eau et Assainissement
- > Environnement, Énergie et Innovation
- > Économie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et services
- > Finances
- > Insertion, Emploi et Prévention jeunesse
- > Solidarités et Lien social
- > Sports et Loisirs
- > Tourisme et Attractivité du territoire

LE CONSEIL

DE DÉVELOPPEMENT (CD)

Membre actif des commissions intercommunales, le CD représente la diversité économique, sociale, culturelle et associative du Grésivaudan et assure les missions suivantes :

- Contribuer avec les élus aux réflexions engagées par la collectivité au sein des commissions ;
- Être saisi par la communauté de communes ou s'autosaisir de sujets portant sur le développement ou le devenir du territoire ;
- Contribuer à la mise en réseau des acteurs associatifs et socio-économiques du territoire autour des projets du Grésivaudan ;
- Participer aux échanges avec la population, contribuer à son information et promouvoir la participation citoyenne.

LES MEMBRES DU BUREAU



PRÉSIDENT

Henri BAILE
Maire, Saint-Ismier



Laurence THÉRY

1^{re} Vice-Présidente
en charge de l'aménagement,
de l'urbanisme
et de l'habitat

Maire, Le Touvet



Claude BENOIT

2^e Vice-Président
en charge des ressources
humaines, de l'égalité
entre les femmes
et les hommes
et des finances

Adjoint au Maire,
Saint-Nazaire-les-Eymes



Françoise MIDALI

3^e Vice-Présidente
en charge des solidarités
et du lien social

Maire, Goncelin



Patrick BEAU

4^e Vice-Président
en charge des solidarités
intercommunales
et des partenariats
institutionnels

Maire, Villard-Bonnot



**Coralie
BOURDELAIN**

5^e Vice-Présidente
en charge des mobilités
et des déplacements

Maire, Revel



Roger COHARD

6^e Vice-Président
en charge de l'emploi,
l'insertion, la prévention
et la santé

Maire, Le Cheylas



Régine MILLET

7^e Vice-Présidente
en charge de l'espace
montagnes
et à la gouvernance
des stations

Maire, Theys



Philippe LORIMIER

8^e Vice-Président
en charge
de l'environnement,
de l'énergie
et de l'innovation

Maire, Crolles



**Annick
GUICHARD**

9^e Vice-Présidente
en charge de la culture,
des patrimoines
matériels et immatériels

Maire, La Terrasse



**Jean-François
CLAPPAZ**

10^e Vice-Président
en charge de l'économie
et du développement
industriel

Adjoint au Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



**Christophe
BORG**

11^e Vice-Président
en charge de la gestion
des déchets

Maire, Pontcharra



**Sidney
REBBOAH**

12^e Vice-Président
en charge de tourisme
et de l'attractivité
du territoire

Maire,
Allevard-les-Bains



Julien LORENTZ

13^e Vice-Président
en charge du commerce,
de l'artisanat
et des services

Maire délégué,
Saint-Hilaire-du-Touvet,
Plateau-des-Petites-Roches



**François
BERNIGAUD**

14^e Vice-Président
en charge de l'eau
et de l'assainissement

Conseiller municipal,
Saint-Martin-d'Uriage



Olivier SALVETTI

15^e Vice-Président
en charge de l'alimentation,
de l'agriculture
et de la forêt

Maire, Froges



**Anne-Françoise
BESSON**

Conseillère déléguée
en charge des sports
et des loisirs

Maire, Bemlin

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20210628-DEL-2021-0181-DE
Date de télétransmission : 08/07/2021
Date de réception préfecture : 08/07/2021

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



au 14/12/2020
(dernier Conseil communautaire de 2020)



Martine VENTURINI

Maire,
Chapareillan



Nelly GADEL

Adjointe au Maire,
Crêts en Belledonne



Youcef TABET

Maire,
Crêts en Belledonne



Agnès DUPON

Maire,
La Buissonnière



Michel BELLIN-CROYAT

Maire,
La Chapelle-du-Bard



Régine VILLARINO

Maire,
La Combe-de-Lancey



Vincent GOUNON

Conseiller municipal,
Le Versoud



Emmanuelle MOREAU

Adjointe au Maire,
Le Versoud



Christophe SUSZYLO

Maire,
Le Versoud



Damien YNCK

Adjoint au Maire,
Pontcharra



Richard LATARGE

Maire,
Sainte-Agnès



Michel BASSET

Maire,
Sainte-Marie-d'Alloix



Brigitte DULONG

Conseillère municipale,
Saint-Martin-d'Uriage



Olivier ROZIAU

Maire,
Saint-Maximin



Isabelle CURT

Maire,
Saint-Mury-Monteymond

LES SUPPLÉANTS



(communes n'ayant qu'un seul représentant)



Martine KOHLY
Conseillère municipale,
Alleverd-les-Bains



Christelle MEGRET
Adjointe au Maire,
Alleverd-les-Bains



Ingrid BEATINI
Maire,
Barraux



Christophe DURET
Adjoint au Maire,
Bernin



Thierry FEROTIN
Maire,
Biviers



**Brigitte DESTANNE
DE BERNIS**
Maire,
Chamrousse



Franck SOMME
Conseiller municipal,
Chapareillan



Patrick AYACHE
Adjoint au Maire,
Crolles



Annie FRAGOLA
Adjointe au Maire,
Crolles



Serge POMMELET
Conseiller municipal,
Crolles



**Claire
QUINETTE-MOURAT**
Conseillère municipale,
Crolles



Annie TANI
Adjointe au Maire,
Crolles



Valérie PETEX
Conseillère municipale,
Frogos



Philippe GENESTIER
Adjoint au Maire,
Hurtières



Brigitte SORREL
Maire,
La Flachère



Ilona GENTY
Adjointe au Maire,
La Pierre



Martin GERBAUX
Adjoint au Maire,
Laval



Mylène JACQUIN
Maire,
Le Champ-près-Frogos



Alexandra COHARD
Adjointe au Maire,
Le Haut-Bréda



Alain GUILLUY
Maire,
Le Moutaret



Adrian RAFFIN
Adjoint au Maire,
Le Touvet



Sophie RIVENS
Maire,
Les Adrets



Pierre FORTE
Maire,
Lumbin



Dominique BONNET
Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



Marie-Béatrice MATHIEU
Adjointe au Maire,
Montbonnot-Saint-Martin



Cédric ARMANET
Conseiller municipal,
Pontcharra



**Anna-Maria
HAJENLIAN**
Conseillère municipale,
Pontcharra



Cécile ROBIN
Adjointe au Maire,
Pontcharra



Robert MONNET
Maire,
Sainte-Marie-du-Mont



Claudine GELLENS
Conseillère municipale,
Saint-Ismier



Sylvain MICHALIK
Conseiller municipal,
Saint-Ismier



François OLLÉON
Adjoint au Maire,
Saint-Ismier



Françoise VIDEAU
Adjointe au Maire,
Saint-Ismier



**Franck
REBUFFET-GIRAUD**
Maire,
Saint-Jean-le-Vieux



Cécile CONRY
Adjointe au Maire,
Saint-Martin-d'Uriage



Michèle FLAMAND
Maire,
Saint-Nazaire-les-Eymes



Philippe BAUDAIN
Maire,
Saint-Vincent-de-Mercuze



François STEFANI
Maire,
Tencin



Patricia BAGA
Adjointe au Maire,
Villard-Bonnot



Alain JOLLY
Conseiller municipal,
Villard-Bonnot



Hervé LENOIRE
Adjoint au Maire,
Villard-Bonnot



Clara MONTEIL
Adjointe au Maire,
Villard-Bonnot

FAIRE FONCTIONNER LE GRÉSIVAUDAN

Pour mener à bien ses missions, la communauté de communes s'appuie sur des services ressources : les achats, les affaires générales et juridiques, les ressources humaines, les systèmes d'information, le patrimoine et la communication.



LA DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

Cette direction porte les affaires générales, les affaires juridiques, les assurances, la gestion des assemblées et les archives-documentation. En 2020, les agents ont notamment été mobilisés sur l'analyse des textes particuliers relatifs au contexte sanitaire, la préparation et le suivi de l'installation du nouveau Conseil communautaire ainsi que sur la poursuite de la réorganisation des serveurs de certaines directions (Action sociale et culturelle, Eau et Assainissement).

9 bureaux
communautaires.

9 conseils
de communauté.

371
délibérations.

13113
documents enregistrés
au courrier.



LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'année 2020 aura été marquée, avec la crise sanitaire, par un important travail d'installation de matériel et solutions techniques pour permettre le travail à distance des agents tout en veillant à la sécurité du système d'information (ordinateurs portables avec connexion VPN, mise en place d'un bureau à distance permettant aux agents de travailler depuis leurs ordinateurs personnels ou encore mise à disposition d'un outil de messagerie instantanée et de visioconférence dès le premier confinement).

Elle a intégré un délégué à la protection des données pour mener à bien la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de la collectivité.

Côtés projets, la mise en place du système d'information des ressources humaines s'est poursuivie en 2020 (paie, carrières...) et ont été lancés le marché de sécurité du système d'information ou encore l'acquisition du logiciel de développement économique.



LA DIRECTION DU PATRIMOINE

Au quotidien, la quinzaine d'agents des services techniques assure l'entretien des équipements, des espaces verts, des installations Chauffage Ventilation Climatisation, la maintenance préventive et curative des bâtiments et des installations communautaires sur l'ensemble du territoire et la viabilité hivernale d'accès aux équipements.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

En 2020, le travail de refondation initié en 2019 a été finalisé pour aboutir à la rédaction d'un nouveau Protocole de fonctionnement régissant les relations EPCI/Conseil de développement. Dans la foulée, un appel à candidatures s'est déroulé fin d'année 2020 pour recruter

de nouveaux membres et constituer le nouveau Conseil de développement. 163 candidatures ont été reçues.



En réponse aux préoccupations des habitants et en raison de son importance dans la transition écologique et sociale, un groupe de travail composé de 40 personnes a réalisé une enquête intitulée « Bio, local ; où en sont les cantines du Grésivaudan » pour repérer les évolutions et les besoins dans le cadre de la loi Egalim. Un dépliant a ensuite été réalisé et envoyé à toutes les communes du territoire. Une restitution de l'enquête a été organisée le 6 octobre 2020 à Laval ; près de 70 personnes étaient présentes.



LA DIRECTION DE COMMUNICATION ET DE LA CONCERTATION

La direction s'est particulièrement mobilisée pendant les confinements pour relayer auprès des habitants les informations liées à la crise sanitaire (réseaux sociaux ; site internet avec 52 556 vues de la page « infos COVID » et 15 585 vues de la page « Manger local » de mars à déc. 2020 ; communication autour de la distribution des masques...) et les initiatives locales de soutien. Très rapidement, elle a mis en ligne un site internet d'entraide (courses, dépannage, aide aux devoirs...). Elle a également déployé sur tout le territoire un outil d'alertes géolocalisées en partenariat avec plusieurs communes.



Dans une volonté de maintien et continuité du service public, elle a maintenu la publication du magazine G l'info avec un N° spécial au mois de juin.



Cette année 2020 « à distance » aura aussi été marquée par la mise en place d'un dispositif de retransmission en direct des Conseils communautaires (sur la chaîne YouTube et sur la page Facebook du Grésivaudan) afin que le plus grand nombre puisse prendre

part à la vie politique et connaître l'ensemble des actions et des projets portés par l'intercommunalité.

ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 31/05/2021

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTEUR Joris Brenelle

DIRECTEUR ADJOINT Frédéric De Azevedo

CABINET

DIRECTEUR Mathis Bugni

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTRICE Émilie Mangione

COMMUNICATION

DIRECTEUR Pierre-François Tranchand

SERVICES

- Ressources humaines
DIRECTEUR : Paul Ferreira
- Finances et Commande publique
DIRECTRICE : Isabelle Bussetta
- Systèmes d'information
DIRECTEUR : Alexandre Berthomier
- Patrimoine & Services techniques
DIRECTEUR : Jérôme Armand

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET TRANSITIONS

- Gestion des déchets
DIRECTRICE : Caroline Tami
- Eau et Assainissement
DIRECTEUR : Pierre Carrez-Corral
- Développement économique
DIRECTEUR : Julien Paramucchio
- Aménagement, Logement
et Environnement
DIRECTEUR : Nicolas Milesi

PÔLE SERVICES DE PROXIMITÉ

- Culture et Patrimoine culturel
en cours de recrutement
- Enfance, Jeunesse et Parentalité
DIRECTRICE : Cécile Toumi
- Sports, Montagne et Tourisme
en cours de recrutement
- Autonomie, Santé et Solidarités
en cours de recrutement

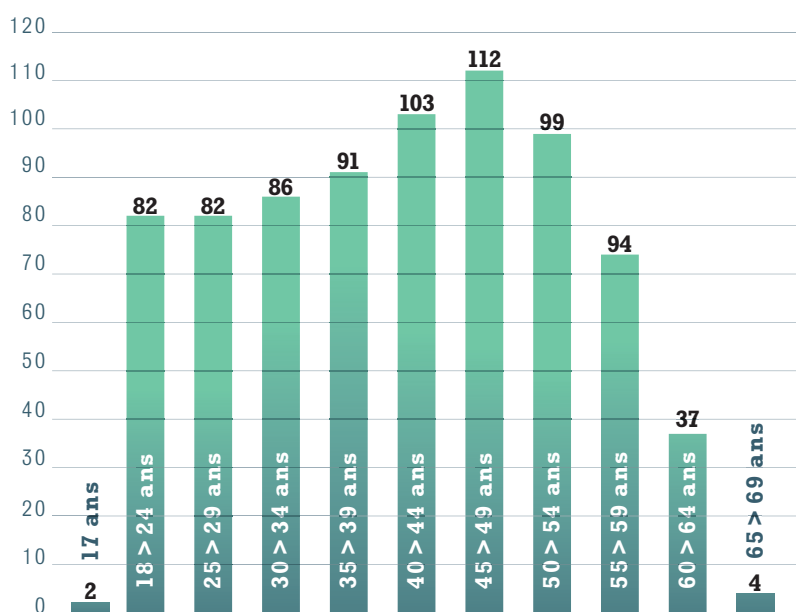


LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Elle gère l'ensemble des effectifs
(gestion des temps, payes, formation, recrutement...) de la collectivité.
En 2020, toute la direction est restée mobilisée pour assurer
la continuité de services.



Pyramide des âges au 31/12/2020**



* Répartition sur emplois permanents - Hors agents en disponibilité pour convenances personnelles, pour raison familiale et raison de santé. ** Postes permanents et non permanents, hors élus.

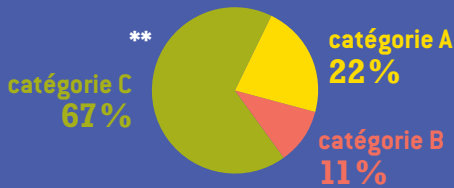
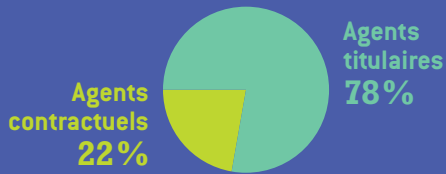
En matière d'effectif,
la collectivité compte :



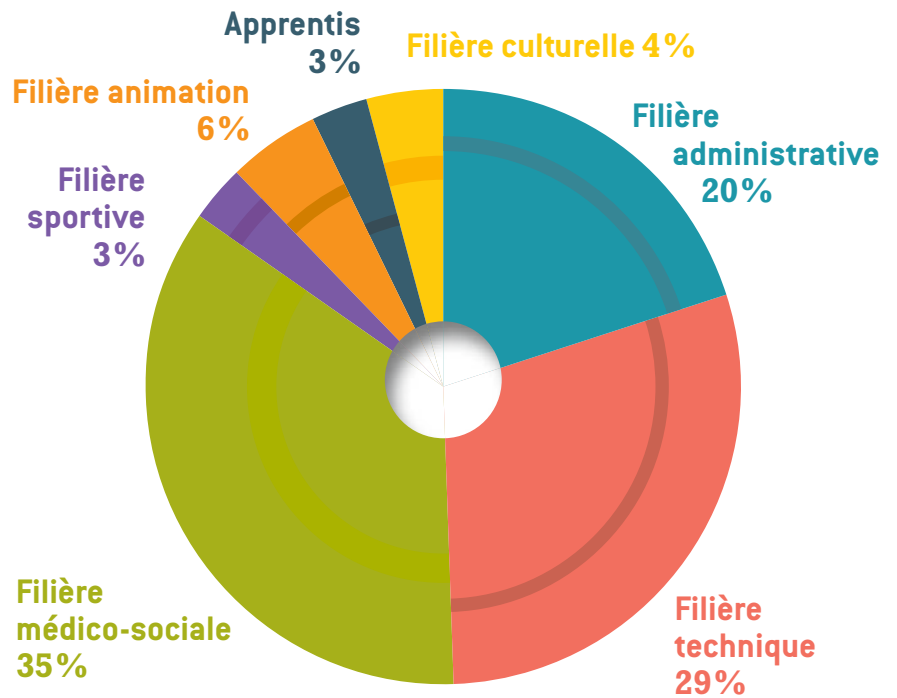
792 agents

répartis en **617** agents permanents, **31** agents en disponibilité pour convenances personnelles, pour raison familiale et raison de santé, **144** agents sur emplois non permanents (dont 21 agents en contrat d'apprentissage)

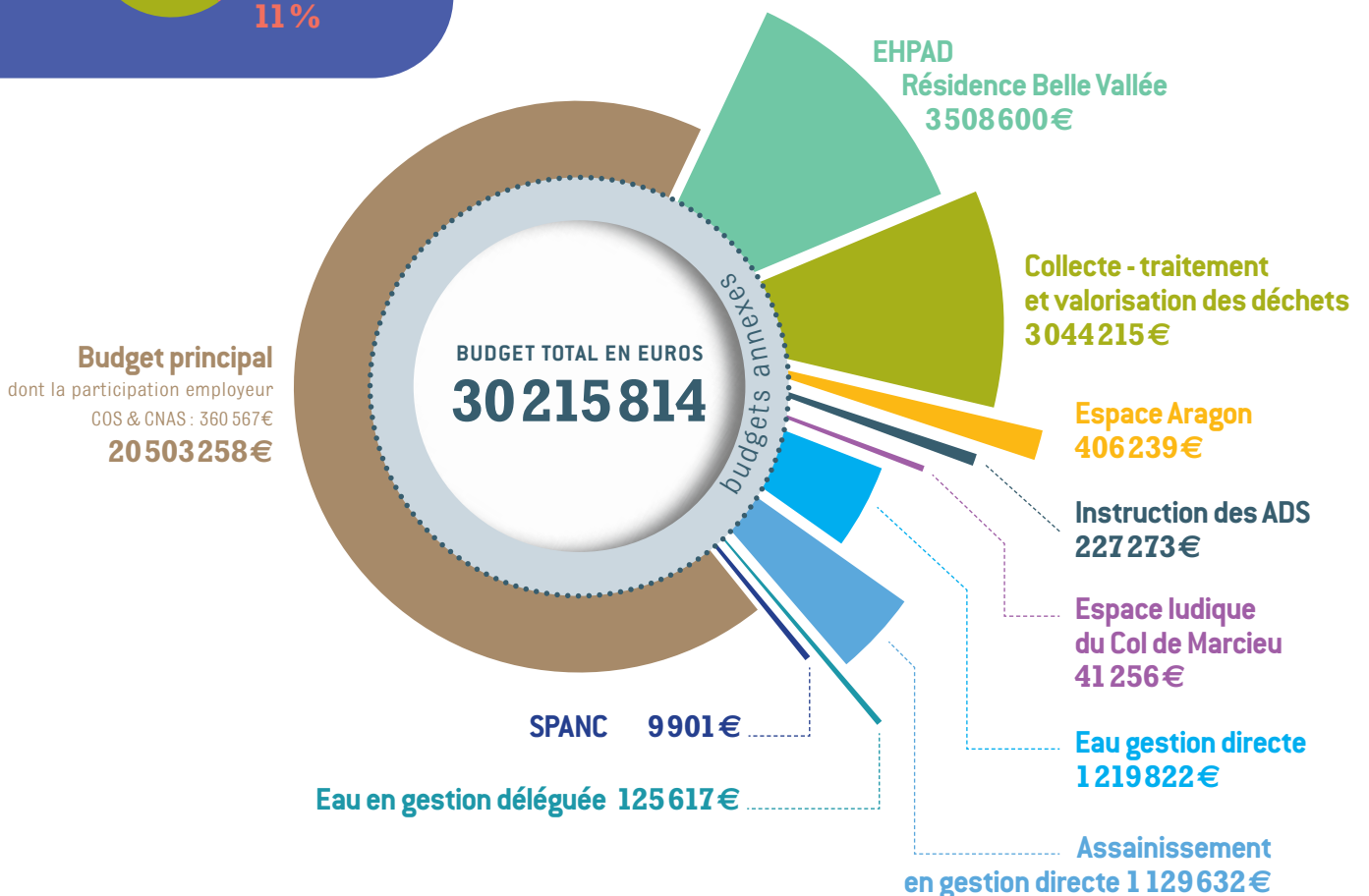
Répartition



Effectifs par filières au 31/12/2020**



Charges de personnel 2020



RECRUTEMENTS



- **19 recrutements** suite à renouvellement de contrats.
 - **31 recrutements** suite à créations de postes.
 - **75 recrutements** suite à postes vacants, remplacements, accroissements temporaires, fin de contrat, évolutions d'organisation.
- Durant la période de confinement les recrutements se sont poursuivis en visioconférence avec des outils pas faciles à prendre en main entraînant des difficultés pour certains candidats, ce qui explique le nombre important de désistements aux entretiens.
- **13 nouveaux apprentis** à la rentrée scolaire 2020, soit un total de 21 apprentis au 31/12/2020.
 - **175 stagiaires** pour l'année 2020.

FORMATION



- En 2020, au vu de la crise sanitaire, beaucoup de formations ont été annulées, reportées, ou limitées en nombre d'inscriptions. Pour cette raison, il faut noter que, contrairement aux années précédentes, seules 45 % des journées prévues sur 2020 ont pu être réalisées.
- **395 agents formés** (permanents, renforts et remplacements) ont suivi au moins une fois une formation, soit 49,9 % de l'effectif.
 - **49,9 % des agents ont été formés** avec une moyenne de 2,75 jours de formation par agent.
 - **1 085,25 jours de formation réalisés**, sur 2 376 journées prévues.
 - La formation représente **0,96 %** de la masse salariale.

**1 054**

dossiers de Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) traités durant l'année.

**2 576**

arrêtés et contrats conclus.

**764**

Une moyenne de bulletins de salaire chaque mois.



En réponse à la crise sanitaire, la direction a poursuivi ses missions en mettant en œuvre le **travail à distance lors du confinement de 71,5 % des agents** (agents travaillant en présentiel : l'EHPAD, une structure petite enfance, l'activité de collecte des ordures ménagères, et les missions d'astreinte de l'eau) de mi-mars à mi-mai 2020. Elle a apporté conseil et assistance aux services pour la gestion de la crise sanitaire et proposé un service d'écoute psychologique.

→ À noter qu'elle a organisé un renfort des équipes de l'EHPAD par du personnel exerçant dans d'autres services et mis en place des prestations de soutien aux équipes (sophrologie).



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Grésivaudan aménage, viabilise et gère 48 zones d'activités pour conforter la diversité du tissu économique local. La collectivité soutient activement l'entrepreneuriat. Elle facilite, par un suivi personnalisé sur le long terme, les démarches des futurs entrepreneurs (*mobilisation des aides, étude du montage financier, mise en réseaux, rencontres professionnelles thématiques, accompagnement pour les ressources humaines*) et assure une veille de l'offre immobilière à destination des entreprises. Elle accompagne également les TPE-PME dans la gestion de leurs ressources humaines. Préparer l'économie de demain est aussi une priorité de la communauté de communes qui soutient l'innovation sur le territoire.



3,24 ha

de foncier vendus à 11 entreprises
(industrie, artisanat, logistique...)
représentant 169 emplois
(+ 40 emplois prévus
dans les 3 à 5 ans).



+ de 4 M€
de subventions

d'investissement
pour soutenir l'innovation
(Nano 2017 et 2022,
pôle de compétitivité, FUI...).



48
zones
d'activités
économiques

qui accueillent 19 300 emplois,
soit 54 % de l'emploi total
du territoire.



LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES

Le Schéma directeur des zones d'activités économiques,
un outil stratégique pour leur développement, élaboré en lien
avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé
lors du Conseil communautaire du 21 février 2020.



Vente d' **1,3 ha**

à la société HAGER, sur la zone
de la Grande Île pour maintenir
l'emploi sur le territoire suite
à l'incendie de l'entrepôt
de cette entreprise sur Crolles.

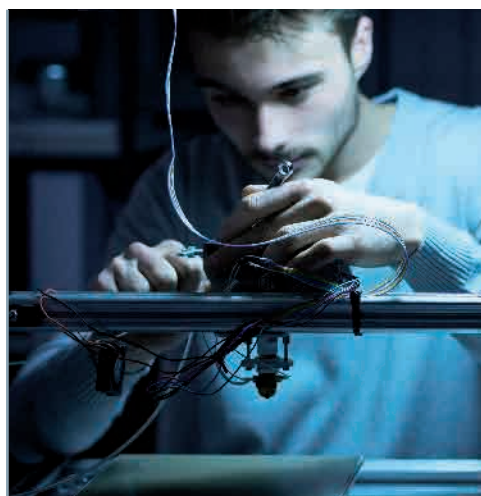
La collectivité réaffirme son soutien
à la filière Bois en rachetant l'ancien
bâtiment 7 Laux Environnement
et des parcelles à l'entrée
du Pôle Bois à Goncelin.





DIFFUSION DE L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

- Le Grésivaudan soutient financièrement les pôles de compétitivité : **Tenerrdis** (nouvelles technologies de l'énergie) et **Minalogic** (technologies du numérique). Participations 2020 respectives : 5 250 € et 10 250 €.
- Il soutient l'entreprise **Tiempo**, éditrice de logiciels embarqués sécurisés, dans le cadre d'un projet R&D issu des pôles de compétitivité pour un total de 300 000 €.
- Il participe au programme **Nano 2017** (2 350 330 € versés en 2020) et au programme **Nano 2022** (à hauteur de 10 M€ sur 4 ans jusqu'en 2023 dont 1 591 474 € sur 2020).



- Il soutient la filière numérique à travers le réseau **French Tech in the Alps Grenoble** (subvention de fonctionnement de 10 000 € en 2020).



- Il participe aux **Fonds Unique Interministériel (FUI) et Projets Structurants Pour la Compétitivité (PSPC)** – 240 000 € versés en 2020 – pour financer les projets de recherche et développement.

- Il soutient également **Medicalps** le cluster de la filière des technologies de la santé du Sillon alpin qui met en réseau plus de 100 start-up, PME, grands groupes, centres de recherche, université et collectivités issus des domaines des technologies médicales, biotechnologies et e-santé (à hauteur de 5 000 € en 2020).



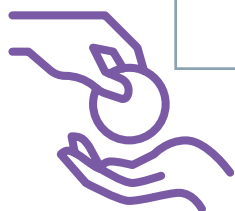
**ANIMATION
ÉCONOMIQUE**

La collectivité participe au dispositif d'État « Territoires d'industrie » qui a pour vocation de développer l'industrie sur le territoire.

**AIDE AUX ENTREPRISES**

Avec la crise sanitaire liée à la COVID-19, la collectivité accompagne les entreprises dans leurs recherches d'aides économiques (État, Région...) et les suit au plus près dans leurs démarches.

Le 4 novembre, Le Grésivaudan a mis en place une plateforme d'appels téléphoniques dont la mission était d'informer sur les dispositifs d'aide existant et d'être à l'écoute des difficultés des entrepreneurs.

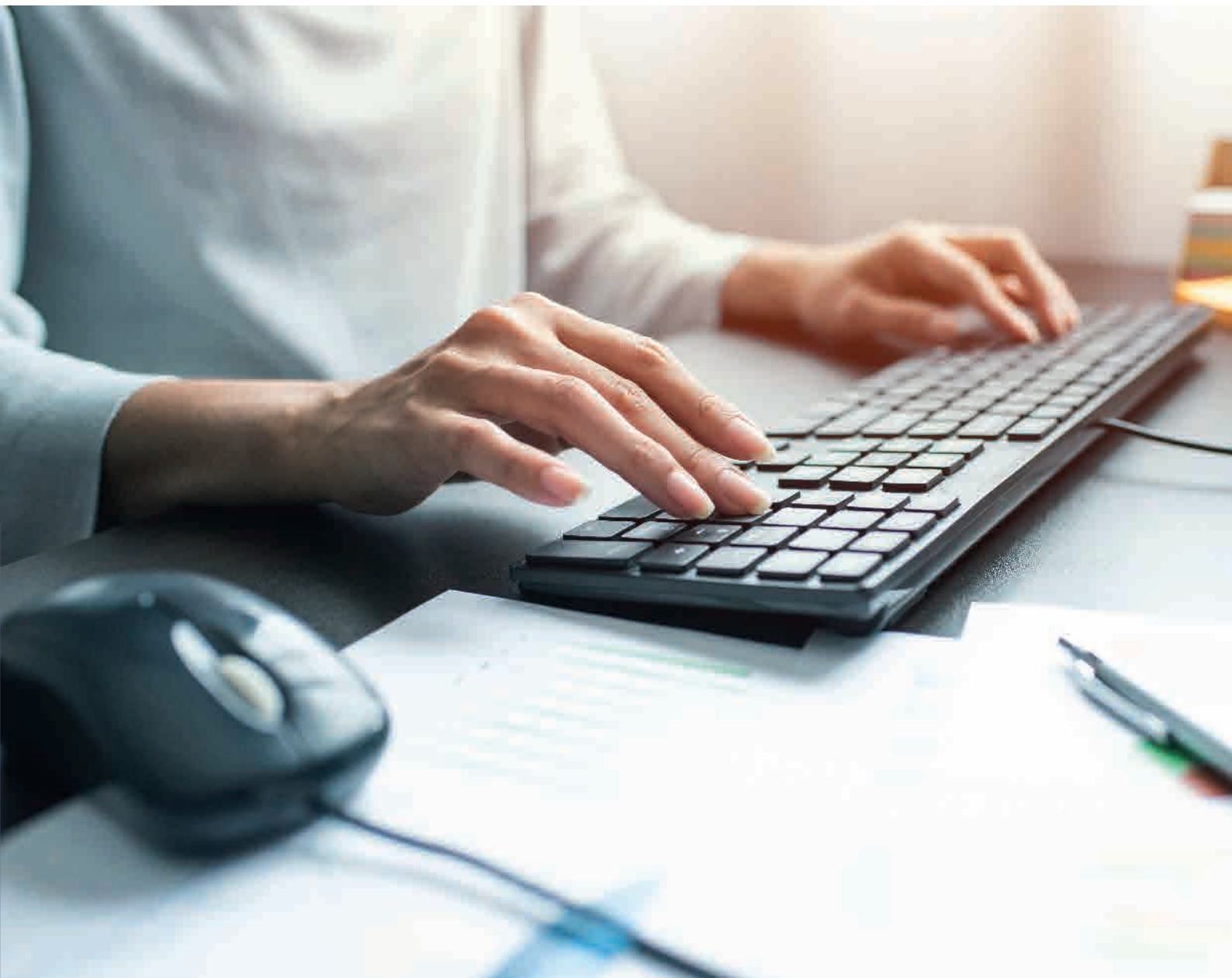
**AIDE FINANCIÈRE**

Dès juin 2020, Le Grésivaudan a participé à hauteur de 216 416 € (4 € par habitant) au Fonds Région Unie mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour apporter une aide financière complémentaire aux micro-entreprises, associations et entreprises de moins de 20 salariés ainsi qu'aux entreprises du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

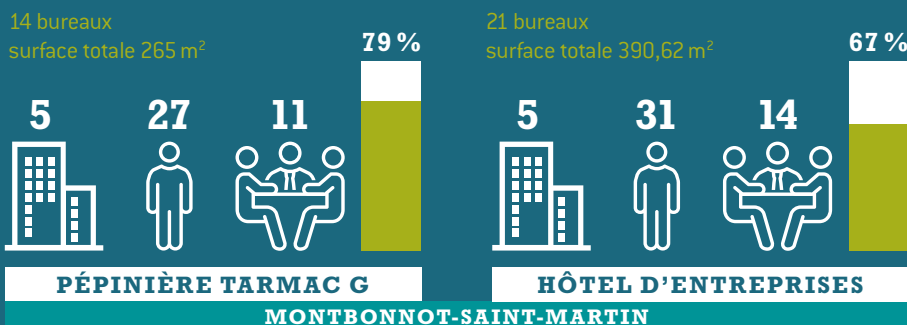
La collectivité offre aux créateurs et repreneurs d'entreprises un suivi au long cours. Elle les aide à définir leur projet, les informe sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et leur propose des solutions immobilières (pépinières pour les jeunes entreprises et ateliers relais pour celles en développement).



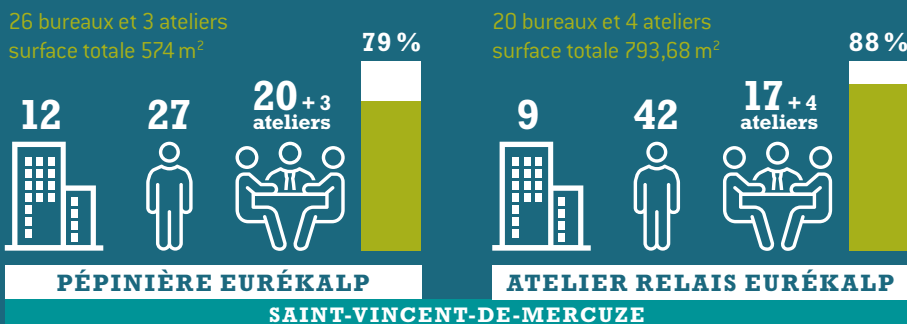
Le Grésivaudan propose des solutions immobilières aux jeunes entreprises
FOCUS SUR L'IMMOBILIER COMMUNAUTAIRE À FIN 2020



 Entreprises installées
  Nombre de salariés
  Nombre de bureaux occupés
  Taux d'occupation



Structure dédiée exclusivement au numérique et à l'informatique



Structure généraliste



Structure généraliste

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC IGI

La Plateforme d'Initiative Locale, association créée en 1998 à l'initiative des élus et des entrepreneurs du Grésivaudan est le partenaire privilégié de la collectivité pour soutenir la création des entreprises. Elle étudie la viabilité de leur projet, offre un soutien financier par le biais de prêt d'honneur et assure un suivi post-crétion.

EN 2020

> **39 créations ou reprises d'entreprises** générant la création de **131 emplois** ont bénéficié d'un **financement global de 286 000 €** de prêts d'honneur tous dispositifs confondus (création et reprise, innovation, croissance, entreprise remarquable).

> **Montant moyen des prêts d'honneur par dossier : 7 333 €.**

Chiffres clés

33 entreprises hébergées (pépinières ou ateliers relais)
soit **133** salariés

Taux de remplissage **66,73 %**
2 584,33 m² Surface immobilière totale disponible

VIE DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Au sein de la pépinière Bergès, le contexte sanitaire particulier de l'année 2020 n'a pas permis la commercialisation des bureaux après une vague de départs début 2020. Bien que le contexte n'ait pas été favorable aux entreprises, aucun départ lié à la crise sanitaire n'a été constaté et le taux d'occupation des pépinières a été maintenu.

CHANTIER « TRÈS HAUT DÉBIT »



21 337

prises déployées
au 01/10/2020
sur un total de 62 474.



Le déploiement de nouvelles
prises ne reprendra
qu'au 1^{er} avril 2021.



780 925 €

Coût 2020.

12,34 M€

(financés à 50/50 par Le Grésivaudan
et le Département de l'Isère).

La mission du Grésivaudan est de faciliter le déploiement de la fibre sur le territoire via le réseau d'initiative publique mis en œuvre par le Département. Elle finance à parts égales avec le Département les travaux et fait le relais entre les futurs bénéficiaires de la fibre (communes, entreprises, habitants) et le Département.



POINT D'ÉTAPE

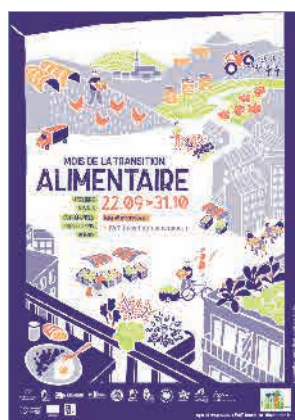
Une conférence des maires a été organisée en février 2020 en présence du vice-Président du Département de l'Isère et d'Isère Fibre pour faire le point sur l'avancée du déploiement, compte tenu des problématiques rencontrées par Isère Fibre dans ses travaux. Le déploiement de nouvelles prises ne reprendra qu'au 1^{er} avril 2021. Isère Fibre prévoyant de réparer les prises défectueuses avant tout nouveau déploiement.

Pour suivre le raccordement
commune par commune :

www.iserethd.fr

SOUTENIR L'ÉCONOMIE AGRICOLE

En 2020, la collectivité s'est fixé pour objectifs, à horizon 2030, de réussir, avec l'ensemble des communes et territoires voisins, la transition vers un modèle agricole plus résilient et protecteur de l'environnement, qui réponde aux besoins alimentaires des habitants, favorise les produits locaux et crée des espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs, élus et la population.



LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Organisé en octobre, dans le cadre du PAiT avec un financement de coopération européen Leader, il proposait près de 150 animations grand public (visites, conférences, projections, débats, ateliers...) et un séminaire à destination des élus et acteurs (objectif : appréhender la crise sanitaire, ses impacts sur les filières [des producteurs à la distribution] et sur les publics les plus défavorisés).



LE PROJET ALIMENTAIRE INTERTERRITORIAL (PAiT)

La communauté de communes participe activement au projet alimentaire interterritorial (PAiT) depuis plusieurs années, avec Grenoble-Alpes Métropole, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la communauté de communes du Trièves, la Ville de Grenoble, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors, la Chambre d'agriculture de l'Isère, le Collectif autonomie alimentaire et le réseau des conseils de développement. Cette démarche a été labellisée à l'automne 2020 par l'État.



METTRE DES PRODUITS LOCAUX DANS L'ASSIETTE DES HABITANTS

Le **Pôle agroalimentaire isérois**, auquel participe la communauté de communes, a accéléré l'ouverture de la plateforme de mise en relation producteurs - grande distribution et l'a ouverte aux commerces, notamment aux épiceries. Au printemps, Le Grésivaudan a effectué une enquête auprès d'une vingtaine de petits commerces alimentaires pour connaître les difficultés rencontrées avec le confinement et proposer un approvisionnement auprès des producteurs locaux.

RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

Un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes a été lancé en 2020 pour identifier leurs besoins afin d'améliorer leurs services de restauration.

22 communes représentant 68 % des repas servis ont répondu (6 600 repas servis chaque jour dans les cantines publiques du Grésivaudan).

Un projet d'accompagnement global va pouvoir être élaboré au sein du PAiT pour répondre à ces besoins (Financement TEPOS - Région).





GAEC PLANTZYDON

PROTECTION DES TERRES AGRICOLES ET DE LA RESSOURCE EN EAU

Lancement du projet agricole sur les captages d'eau potable de Pontcharra, Le Cheylas et Lumbin avec 114 ha de terre agricole analysés et l'acquisition de 1,6 ha de terres agricoles sur le captage d'eau potable de Pontcharra mis en fermage auprès du GAEC PLANTZYDON pour une production maraîchère biologique en circuits courts.



400
agriculteurs
sur le Grésivaudan.



48
agriculteurs bio,
soit 12% des agriculteurs.



9 ha
de recul des surfaces
agricoles en moyenne/an
entre 2015 et 2019.

VALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE

La forêt est une des forces économiques du Grésivaudan. Elle couvre plus de la moitié du territoire (contre 30 % en moyenne en France) dont 31 500 ha* de forêt dite productive. La collectivité promeut la filière forêt-bois et soutient ses acteurs. Elle cherche à faciliter l'accès à la ressource (foncier, desserte routière) et accroître sa mobilisation tout en assurant sa pérennité dans une démarche de gestion durable. La collectivité a également pour mission de sensibiliser et informer le grand public, les élus ou encore les professionnels.

* Source Étude MTDA de 2019, données IGN



**FINANCER
L'ADAPTATION
DES ÉCOSYSTÈMES
FORESTIERS
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

Le Grésivaudan s'est engagé en 2020 dans la démarche **Sylv'ACCTES**. Un dispositif de financement de travaux forestiers et de plantations basé sur du mécénat d'entreprises. Des premiers travaux forestiers ont été réalisés en Chartreuse en 2020.

+ d'infos: sylvacctes.org



WWW.LAFORETBOUGE.FR



Pour lutter contre le morcellement de la propriété forestière et faciliter les ventes, achats et échanges de parcelles boisées, Le Grésivaudan dispose d'une bourse foncière forestière accessible gratuitement en ligne. À fin novembre 2020, ces 324 offres de ventes en ligne ont été faites pour 933 parcelles représentant 278,78 ha.

SOUTIEN AU PÔLE BOIS À GONCELIN

Le Pôle Bois est une zone d'activité intercommunale structurante pour le développement et le renforcement de filières économiques locales du bois dans ses différents usages, notamment énergie, avec un partenariat public-privé fort. Le Grésivaudan a acquis une parcelle de 5 000 m² et un bâtiment qu'il a pu louer à la société TRV de bois de chauffage et de broyage de plaquettes forestières renforçant ainsi la vocation de ce pôle.





42 000 ha
 de forêt = 6 millions de tonnes
 de carbone stockées.



250
 entreprises

800

emplois directs
 + environ 800 emplois
 indirects dont une dizaine
 de scieries sciant plus de

200 000 m³
 de bois (résineux
 essentiellement) pour
 110 000 m³ de produits finis.



1 000 m³
 de bois local destiné
 à la construction assurent
 le maintien de 21 emplois
 directs non délocalisables
 pendant 1 an**.

**Données FIBOIS AURA 2015

**COMMUNIQUER AUPRÈS
 DU GRAND PUBLIC**

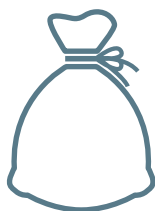
Avec les opérations « **Vis ma vie de bûcheron** »
 et « **Vis ma vie de charpentier** » durant l'été 2020,
 professionnels et public ont pu découvrir et échanger autour
 des métiers forestiers encore méconnus. Une centaine
 de participants a pu bénéficier de ces sorties.



DÉCHETS : TRIER PLUS ET MIEUX

La collectivité collecte et traite les déchets de 27 des 43 communes du territoire
(une gestion déléguée est assurée par le Syndicat Intercommunal du Haut-Bréda
et de La Combe-de-Savoie [SIBRECSA] sur les 16 communes au nord du Grésivaudan).

**La collectivité gère 4 déchetteries (Saint-Ismier, Saint-Martin-d'Uriage, Crolles, Le Touvet)
et mène des actions d'information et de sensibilisation
pour mieux trier et réduire nos déchets.**



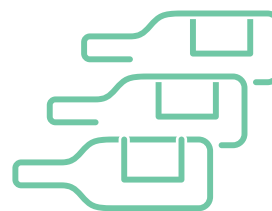
13 790

tonnes d'ordures ménagères
(+2,20 % / 2019).



4 398

tonnes de recyclables : emballages plastiques,
métalliques et briques alimentaires et papiers
(+ 0,57 % / 2019).



3 120

tonnes de verre
(+ 7,61 % / 2019).



**DÉPLOIEMENT DES POINTS DE COLLECTE
DE PROXIMITÉ SUR LA COMMUNE
DE LA PIERRE EN OCTOBRE 2020**

La substitution de la collecte en porte à porte par la collecte en points de proximité.



**PARTICIPATION À LA RECONSTRUCTION
DES CENTRES DE TRAITEMENT ATHANOR**

Une partie des déchets du Grésivaudan est triée sur le site d'Athanor situé à La Tronche. Les 7 collectivités utilisatrices de ce site, dont la communauté de communes, vont construire ensemble, un nouveau centre de tri à l'horizon 2023. Le site actuel ne répond plus aux nouvelles réglementations de la loi sur la transition énergétique. Le nouveau centre de tri, construit et géré par Dalkia Wastenergy (groupe EDF) pourra gérer 51 000 tonnes de déchets par an avec une chaîne de tri plus performante et un incinérateur neuf. Les 7 collectivités cofinancent ce projet, d'un coût de **53,4 M€**, dont **3 M€** de subventions de Citéo, de l'ADEME et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. **Montant investissement : 2 280 180 € HT** pour Le Grésivaudan.



NOS ORDURES MÉNAGÈRES À LA LOUPE

Une campagne de caractérisation sur les ordures ménagères résiduelles s'est déroulée en septembre 2020 afin d'en connaître leur composition et d'analyser l'évolution depuis la campagne réalisée en 2017.

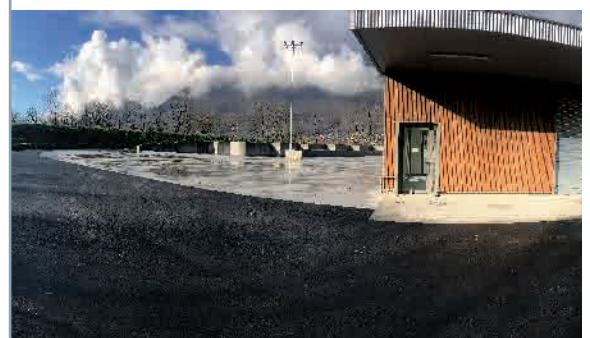
Les échantillons ont été prélevés de manière représentative sur l'ensemble du territoire. Les ordures ménagères sont composées de :

- > 53,6 % de déchets biodégradables
- > 21,8 % de déchets valorisables (emballages, papiers-cartons)
- > 06,3 % de déchets pouvant aller en déchetterie
- > 18,3 % d'ordures ménagères résiduelles.

Ces résultats vont ainsi permettre de mieux communiquer auprès des habitants pour améliorer le geste de tri en dégageant des possibilités d'amélioration du tri à la source qui sera obligatoire le 1^{er} janvier 2023 selon la loi AGECE (Anti Gaspillage et Économie Circulaire) du 10 février 2020.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE AU TOUVET EN JANVIER

Avec 7 600 m² au lieu des 4 600 m², plus de types de déchets collectés, des quais sécurisés pour faciliter le déchargement des déchets et un parcours usager fluidifié, un espace de récupération de compost et broyat et un point Réemploi pour déposer les objets inutilisés et en bon état, ce chantier a nécessité 11 mois de travaux et **un investissement du Grésivaudan de 1,95 M€ HT.**



LA MOBILITÉ UN ENJEU POUR TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Le Grésivaudan a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) sa compétence Organisation de la mobilité afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de mobilité.

L'objectif est d'aller vers une gouvernance partagée à l'échelle d'un territoire élargi allant du Voironnais au Grésivaudan en passant par la métropole grenobloise. TOUGO le réseau des transports en commun du Grésivaudan compte environ 70 lignes régulières qui assurent la desserte du territoire, des établissements scolaires (écoles, collèges

et lycées) et des pôles économiques. Engagé dans une démarche de développement durable, le SMMAG encourage les modes de déplacement alternatifs à la voiture particulière, tels l'autopartage, le covoiturage, l'autostop organisé et le vélo. Il structure le réseau et aménage des axes et équipements qui fluidifient la circulation et des pôles d'échanges multimodaux (parking covoiturage, points-relais...).

CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Dès le début de la crise et l'annonce d'un confinement national, le SMMAG s'est mobilisé pour garantir le service public de transport, protéger les usagers et les personnels et également favoriser la mobilité des acteurs de santé (offres spécifiques pour les personnels soignants).

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

« PORTER LE MASQUE, C'EST BIEN. CORRECTEMENT, C'EST MIEUX ! »

En novembre, une campagne de sensibilisation au port du masque dans les transports en commun a été menée sur l'ensemble du territoire SMMAG et au-delà (flancs de bus et abribus). Objectif : rappeler, avec humour, l'importance des gestes de protection contre l'épidémie de COVID-19.



PERMANENCES MÉTROVÉLO

L'agence mobile Métrovélo a effectué tout au long de l'année, des permanences à Crolles, Montbonnot-Saint-Martin et Pontcharra permettant de louer un vélo (classique, à assistance électrique, pliant, cargo, ou encore junior), mais aussi de faire de petites réparations.



PORTER LE MASQUE C'EST BIEN. CORRECTEMENT, C'EST MIEUX !



Logo de SMMAG et autres partenaires.

PORTER LE MASQUE C'EST BIEN. CORRECTEMENT, C'EST MIEUX !



ARRIVÉE DE LA LIGNE C1 À PRÉ DE L'EAU

L'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Pré de l'Eau à Montbonnot-Saint-Martin s'est terminé en 2020 pour permettre l'arrivée de la ligne C1 du réseau TAG permettant la correspondance avec les réseaux TouGo et Translère. Accessible avec un titre TAG, la ligne compte 5 arrêts supplémentaires couvrant l'ensemble des zones d'activités Inovalée et Pré Millet.



5
véhicules en autopartage
sur le territoire.



330
inscrits à l'autostop
organisé Rezo Pouce.



1 600
inscrits au service
M'CoVoiit - Lignes+.



ÉTOILE FERROVIAIRE

Lors du dernier conseil syndical du 17 décembre 2020, le SMMAG a voté la poursuite et le financement des études pour la création de la halte ferroviaire et du pôle d'échanges multimodal de Domène. Cette halte ferroviaire devrait être mise en service en 2025. Il s'agit d'une brique supplémentaire en vue de la réalisation du RER ferroviaire, et notamment de sa branche entre Grenoble et Brignoud.

LE SERVICE

M'COVOIT - LIGNES+

Malgré le contexte sanitaire défavorable en 2020, le service de covoiturage reliant le Grésivaudan à la Métropole de Grenoble et au Voironnais s'est déployé. Avec des points de prise en charge aménagés et identifiés (sur Pontcharra, Le Touvet, Allevard, Crêts en Belledonne, Crolles, Bernin et Montbonnot-Saint-Martin) et des trajets prédéfinis, le service a bénéficié d'une assistance téléphonique pour accompagner sa mise en place.

FINALISATION DU PONT AU BARREAU

DE LA GRANDE ÎLE

Cet aménagement routier entre Villard-Bonnot et Le Versoud, qui améliorera notamment la desserte des zones d'activités du Pruney et de la Grande Île s'est terminé fin 2020 pour une ouverture prévue début 2021.



PRÉVENIR LES INONDATIONS ET GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES

La communauté de communes a transféré, depuis le 1^{er} janvier 2019, cette compétence au SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) au sein duquel l'équipe de l'Unité Territoriale du Grésivaudan répond au quotidien à la gestion des affluents de l'Isère, programme les actions structurantes sur les affluents et poursuit les travaux du projet Isère Amont.

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT OU D'ENTRETIEN DES OUVRAGES

L'équipe du SYMBHI est intervenue sur le territoire pour finaliser des travaux de remise en état post-tempête Eléanor de 2018, pour des travaux d'entretien des boisements sur les ouvrages à la charge du SYMBHI (digues, plages de dépôts) et pour des travaux d'entretien de ces ouvrages (curage des plages de dépôts). Le détail des interventions est disponible dans le rapport d'activité 2020 de l'Unité Territoriale du Grésivaudan sur le site du SYMBHI.



Abattage complexe à Crêts en Belledonne



Amélioration de la plage de dépôts

Remise en eau d'un bras-mort de l'Isère à Lumbin



PARTICIPATION AU PROJET ISÈRE AMONT

Les aménagements du projet Isère Amont ont pour objectifs de :

- Protéger les terrains agricoles à hauteur de la crue trentennale (1 probabilité sur 30 de survenir chaque année).
- Protéger les zones urbanisées à hauteur de la crue bicentennale (ou crue historique de 1859).
- Valoriser les milieux naturels (confluences, bras-morts, forêts alluviales, corridors biologiques).
- Développer la fréquentation des berges de l'Isère grâce à des aménagements paysagers et de loisirs.

PROGRAMME D' ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

À la fois programme et outil de financement des études et travaux, un PAPI a été lancé par le SYMBHI pour les affluents de l'Isère. Ce programme permet de contractualiser avec l'État des objectifs et des financements importants. Le dossier du PAPI d'Intention a été validé en commission GEMAPI en janvier 2020 puis labellisé par l'État lors du Comité d'Agrément de Bassin le 12 juin 2020 (3,8 M€ dont 950 k€ à la charge du Grésivaudan).



47

ruisseaux et torrents,
soit environ 650 km de rivière.



1 200

zones humides,
plus de 40 systèmes
d'endiguements.



Travaux Isère Amont 2012-2021 :

135 M€

dont 3,6 M€ à la charge
du Grésivaudan.

ASSURER LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Le Grésivaudan est en charge de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées. La communauté de communes se mobilise pour préserver cette ressource fondamentale, garantir un service homogène à tous les usagers et harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire.



28
stations d'épuration.



Près de
45 000
abonnés.



10 millions de m³
d'eau consommés chaque année sur le territoire
dont 4,5 millions de m³ par les industriels.



LA CONVERGENCE DES TARIFS SE POURSUIT

La gestion de l'eau et de l'assainissement doit obéir à deux principes : « l'eau paie l'eau » et l'égalité de traitement, qui suppose une tarification unique sur l'ensemble du territoire. Au moment de la prise de la compétence eau et assainissement par Le Grésivaudan en 2018, les tarifs étaient très différents entre les communes et une période de convergence a été mise en place. Elle s'est déclinée en 2019, 2020 et prendra fin en 2021 pour aboutir à une tarification unique.



DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 2 janvier 2020, le service des eaux a déménagé sur la zone d'activités de Tire-Poix à Saint-Vincent-de-Mercuze.

ASSURER

LA CONTINUITÉ DE SERVICE

PENDANT LA CRISE

La maintenance et la surveillance des infrastructures techniques nécessaires à la continuité de la distribution de l'eau et du traitement des eaux usées ont été assurées et ce quel que soit le mode de gestion [délégation de service public, gestion en régie directe par la communauté de communes, convention avec les communes].

Des astreintes techniques ont permis de maintenir les relations avec les usagers et de faire face aux urgences éventuelles, tout comme l'Espace abonnés sur Internet et l'accueil numérique par mail qui a garanti la continuité du service.





CHANTIERS DE MISE AUX NORMES

Pour garantir la sécurité de l’approvisionnement en eau, préserver le milieu naturel et la qualité de nos rivières, d’importants chantiers ont été menés en 2020 :

À Saint-Mury-Monteymond, sur le secteur du Puits (en assainissement non collectif), réalisation d’un réseau de collecte des eaux usées raccordé à la station d’épuration. Le réseau d’eau potable a également été rénové. Opération menée en coordination avec TE38**.

Montant de l’opération : 220 000 € HT.



À Biviers, sur le chemin des Barraux, les conduites d’eau potable et d’eaux pluviales ont été remplacées ainsi qu’un court réseau alimentant une fontaine depuis une source, et des équipements liés à la défense extérieure contre l’incendie.

Montant de l’opération : 228 000 € HT.



À Barraux, secteur du Bourg, en coordination avec la commune et TE38** travail sur la mise en séparatif des réseaux d’assainissement, la suppression des déversoirs d’orage, le renouvellement du réseau d’eau potable et sur la défense extérieure contre l’incendie dont la commune a la charge.

Montant de l’opération : 1 000 000 € HT.

L’AGENCE DE L’EAU SOUTIEN LE TERRITOIRE

Le Grésivaudan s’est vu attribuer une subvention de plus de 1 M€ pour la mise en conformité de la collecte des eaux usées sur le système d’assainissement à Montbonnot-Saint-Martin. Les travaux de création d’une nouvelle file de transit des eaux usées de la station Les Plantées vers la station d’épuration située à Montbonnot-Saint-Martin ont démarré en septembre pour une durée de 15 mois.

ENQUÊTE PUBLIQUE DE ZONAGE D’ASSAINISSEMENT

Menée pendant 1 mois, à l’automne, auprès des usagers, cette enquête a pour but de définir et établir pour l’ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d’assainissement que chacune a vocation à recevoir. Les résultats sont attendus début 2021.



Profitant des travaux du nouveau pont de La Buisnière, pose, à la mi-septembre, d’une conduite d’eau potable en encorbellement pour garantir et sécuriser l’approvisionnement en eau de certaines communes de la rive droite.

Montant de l’opération : 210 000 € HT pour la première phase de travaux.

AGIR EN FAVEUR DU LOGEMENT

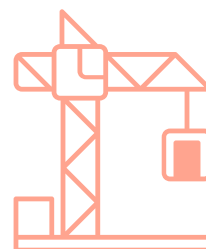
Le Grésivaudan agit avec les communes pour aider les habitants à trouver un logement, le rénover ou l'améliorer. La collectivité s'engage, dans le Programme local pour l'habitat, à développer une offre adaptée de logements. Elle déploie également une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour améliorer la performance énergétique et adapter l'habitat à l'âge et au handicap.



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La collectivité accompagne les particuliers dans leurs démarches pour adapter leur logement à leur âge ou leur handicap mais également pour le rénover et améliorer ses performances énergétiques. Pour cela, elle s'appuie sur l'organisme Soliah qui aide les particuliers à identifier les besoins et monter les projets. En complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, elle accorde également des aides financières.

En 2020, **626 804 €** de subventions ont été accordés pour 64 logements dont **78 572 €** par Le Grésivaudan [34 logements pour des personnes âgées ou handicapées, 29 pour la rénovation énergétique et 1 pour des travaux lourds liés à l'insalubrité] plus une aide exceptionnelle d'Action Logement dans le cadre de son Plan d'Investissement Volontaire de **203 353 €**.



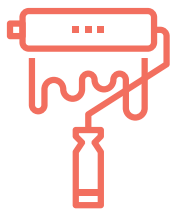
AIDES À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

En 2020, la collectivité a délibéré pour une participation au financement de la construction de 168 nouveaux logements locatifs sociaux, pour un montant de 1 154 000 €.

RÉNOVATION DES LOGEMENTS DES BAILLEURS SOCIAUX

La collectivité a soutenu, à hauteur de **316 400 €** un projet de Alpes Isère Habitat pour **30 logements** locatifs sur la commune de Saint-ismier.





**1 projet
de rénovation
& 30 logements**
rénovés avec les bailleurs sociaux.



AIDES OPAH
64 logements financés dans le cadre de l'OPAH pour une subvention
totale de **626 804** euros dont **78 572** euros
par Le Grésivaudan.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2015, l'intercommunalité propose aux communes un service Droit des Sols pour instruire les autorisations d'urbanisme déposées sur leur territoire et leur apporter des conseils en matière d'urbanisme réglementaire.

En 2020, 34 communes, qui restent compétentes, ont fait appel à ce service mutualisé. L'intercommunalité travaille à la mutualisation de ses outils d'instruction pour permettre aux communes de répondre à leurs obligations au 1^{er} janvier 2022 en matière de dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Le service foncier assure la gestion du patrimoine intercommunal et procède aux acquisitions nécessaires aux projets mis en œuvre par Le Grésivaudan

notamment en matière de petite enfance pour la construction de nouveaux multi-accueils, d'économie pour le développement des zones dédiées ou encore de l'eau et de l'assainissement pour la protection des captages d'eau potable. Il accompagne également certaines communes dans le cadre des portages fonciers pour le développement de leurs projets d'équipement.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Le Grésivaudan, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère, poursuit en 2020 sa consultation avec une architecte conseiller.

13 communes du territoire sont adhérentes à ce dispositif mutualisé. Ce **SERVICE GRATUIT** pour les bénéficiaires est destiné aux personnes ayant un projet de construction ou d'aménagement et souhaitant obtenir des renseignements (qualité architecturale, matériaux, coûts, intégration dans l'environnement, économies d'énergie...).



Maria Ramos
ARCHITECTE CONSEIL

OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

En janvier, Le Grésivaudan et les communes de Crolles, Pontcharra, et Villard-Bonnot se sont engagés dans la mise en œuvre en commun de ce dispositif partenarial entre le bloc communal et l'État.

L'objectif est de faciliter des projets urbains définis dans ces trois communes qui sont des agglomérations structurantes de l'intercommunalité. L'ORT est centrée sur trois axes principaux : l'habitat, le commerce et la mobilité. Des dispositifs réglementaires spécifiques et la priorisation de l'État doivent permettre de soutenir ces ambitions.

PARTENARIAT AVEC L'AURG

Le Grésivaudan finance des interventions de conseil de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) pour les communes sur leurs projets d'urbanisme. **5 communes en ont été bénéficiaires** en 2020, 2 pour des projets urbains ponctuels et 3 dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire du Grésivaudan.



L'AGENCE
DE L'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)



Le SIG du Grésivaudan a été mobilisé pour la réalisation de diverses études, par exemple dans le champ du foncier (élaboration de conventions de servitudes, suivi des déclarations d'intention d'aliéner) ou encore dans le cadre de la valorisation des biodéchets. Des développements spécifiques ont été conçus pour répondre aux missions de la collectivité, notamment pour l'agriculture, dans le cadre de la sécurisation des aires d'alimentation des captages d'eau potable (passage des surfaces agricoles en agriculture biologique ou durable).

L'année 2020 a permis de clore la première partie (analyse de l'existant et des besoins) d'une étude de définition d'un cadre de mutualisation de l'information géographique avec les communes et le Parc de Chartreuse. La deuxième phase de l'étude permettant de définir une cible opérationnelle de mutualisation a été engagée en fin d'année.



1 081

dossiers d'autorisations
d'urbanisme traités.



53

consultances architecturales
assurées sur 10 communes.

RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de sa démarche Territoire à Énergie Positive (renouvelée en 2019 pour une deuxième période de 3 ans), Le Grésivaudan s'engage pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. Il coordonne et met en place des actions pour améliorer la qualité de l'air.

48 projets de rénovation ou développement énergies renouvelables sur 25 communes ont été accompagnés.

277 dossiers Prime air bois déposés en 2020.



6 dossiers Fonds solaire thermique attribués.

3 classes volontaires pour le 7^e défi classe énergie : 72 élèves concernés.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Grésivaudan soutient financièrement les communes dans leurs projets de rénovation énergétique et a apporté en 2020 une aide à :

- La rénovation de la mairie, la salle des fêtes et le café associatif de Saint-Jean-le-Vieux pour un montant de 72 808 € (coût total des travaux : 876 000 €).
- La rénovation de la gendarmerie de Chamrousse pour un montant de 11 629 € (coût total des travaux : 40 470 €).

■ La rénovation de l'école Les Ardillais à Crolles pour un montant de 108 000 € (coût total des travaux : 2 717 500 €).

■ La rénovation du gymnase de Villard-Bonnot pour un montant de 105 312 € (coût total des travaux : 564 500 €).

Au total, 25 communes ont été accompagnées en 2020, par l'association Ageden, partenaire du Grésivaudan, pour leurs projets, avec des co-financements Grésivaudan/Région/État via l'Ademe (Agence de la transition écologique).



PLAN CLIMAT ÉNERGIE

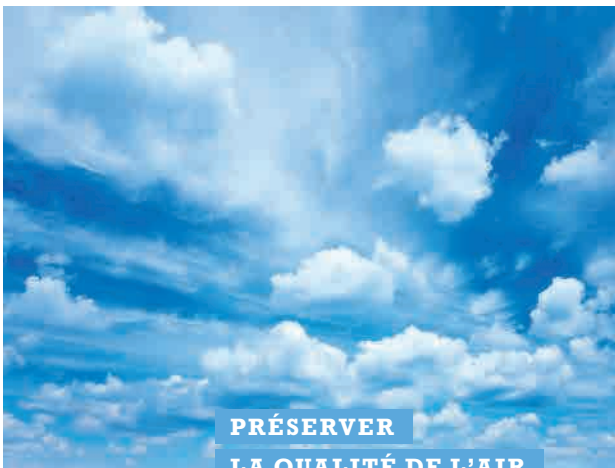
En 2020, la communauté de communes a retenu un bureau d'études pour l'accompagner dans la révision et la mise à jour de son Plan Climat Air Énergie.



RÉNOV'ÉNERGIE

Ce programme aide les propriétaires qui veulent réaliser des travaux d'amélioration de leur logement pour en faire un bâtiment, confortable, valorisé, moins coûteux en énergie et plus respectueux de l'environnement. Les particuliers peuvent ainsi bénéficier d'informations et de conseils gratuits, de financements, et d'un accompagnement technique. 2 nouveaux lieux de rendez-vous ont été ouverts en 2020 à Pontcharra et Saint-Ismier.

Sur 2020, **1 184 conseils téléphoniques** ont été donnés sur les aspects techniques et financiers des travaux de rénovation et **256 personnes ont été reçues** sur rendez-vous, lors des permanences proposées sur le territoire (+ 42 % de demandes/2019).



PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

10
conversions
effectuées
en 2020.



La révision du Plan de Prévention de l'Atmosphère de la région grenobloise a été lancée par l'État. La collectivité y participe activement sous forme d'ateliers en 2020. Le Grésivaudan a également signé une convention Air avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour accompagner la conversion des flottes de véhicules des communes (subvention pour l'achat de véhicules électriques... à hauteur de 100 000 €) et pour renforcer le Fonds Air Bois (535 000 €).

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC DES COMMUNES

Lancé avec l'aide du ministère de la Transition énergétique, ce dispositif a été maintenu en 2020 sur les fonds propres du Grésivaudan. Le nouveau règlement d'aide du Fonds de concours a permis de participer au financement des projets des communes. Pour l'année 2020, **10 dossiers ont été déposés** dont 9 ont été notifiés, pour des programmes de travaux de 523 339 € HT et une aide financière accordée par Le Grésivaudan de 156 270 € pour les communes de Bernin, Villard-Bonnot, Saint-Ismier, Le Champ-près-Froges, Saint-Martin-d'Uriage, Le Touvet, Saint-Vincent-de-Mercuze, La Buisnière et Tencin.



L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE

Adhérente, depuis 2019, à l'Union Nationale et à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS et UDCCAS), la communauté de communes soutient activement, aux côtés des communes, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales, de nombreuses associations locales œuvrant dans le champ du social, de l'insertion et de l'emploi.

Elle accompagne plus particulièrement les jeunes générations par des actions de prévention ciblées et une politique jeunesse dynamique (comme la préparation au BAFA), ainsi que les demandeurs d'emploi, au moyen de services (avec le Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE) et d'actions spécifiques (heures d'insertion intercommunales pour l'insertion par l'activité économique, plateforme de services pour les demandeurs d'emploi de longue durée, aides à la mobilité). Le Grésivaudan assure par ailleurs la gestion d'un EHPAD, aménage et gère des aires d'accueil pour les gens du voyage, et pilote le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

GENS DU VOYAGE

Aucun cas de COVID-19 n'a été déclaré sur les aires de gens du voyage du territoire (15 familles confinées sur l'aire de Crolles de mars à mai) mais la crise a entraîné le décrochage scolaire des enfants. Des animations de prévention santé ont pu être maintenues pendant l'été.



SOLIDARITÉS

En 2020, la communauté de communes a attribué **52 800 € de subventions** en fonctionnement à 10 associations de solidarité du territoire. Les subventions des 2 centres de planification du territoire (Pontcharra et Villard-Bonnot) ainsi que celui de Meylan qui accueille du public du Grésivaudan ont été maintenues.

Les priorités des agents ont été redéfinies durant cette année afin de répondre présents aux sollicitations et problématiques sociales durant les périodes de confinement. Grâce au maintien du lien avec les associations et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) pour recenser les besoins, une distribution de gel hydroalcoolique (fourni par l'entreprise du territoire ST Microelectronics) a été mise en place ainsi qu'une permanence téléphonique pour l'entraide entre habitants, un appui au réseau réussite numérique pour des aides sur les démarches en ligne. Une solution d'hébergement d'urgence dans les chalets du camping de La Terrasse a également pu être proposée. La communication sur les activités maintenues par les associations a permis d'aider les publics en difficultés.



Permanences de distribution alimentaire - Secours Populaire Belledonne

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Environ 200 personnes en exclusion socio-professionnelle ont reçu un accompagnement global et sur mesure. 51 entreprises ont été en contact avec la facilitatrice, 29 868 heures en insertion ont été réalisées par 145

employés et des contacts réguliers avec des dirigeants ont été maintenus afin d'échanger sur leurs difficultés et questionnements en lien avec les impacts de la crise sanitaire.




200
 personnes accompagnées
 dans le cadre du PLIE.



ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE

Dans la continuité de sa mission de prévention de la marginalisation et d'accompagnement à l'insertion sociale des jeunes en rupture, l'APASE (Association pour la Promotion de l'Action Socio-Éducative) a réalisé plus de 100 accompagnements individuels en comptabilisant 482 contacts avec les jeunes dans leur milieu. Elle a réalisé aussi des médiations scolaires, à la demande d'élèves ou de personnels de collèges pour éviter que des conflits ne dégénèrent.

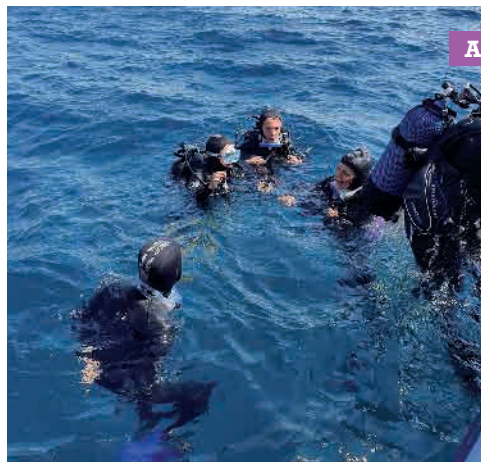
Équipe de médiateurs du collège Marcel Chêne, 18 élèves et une médiatrice adulte - Laure Ferrari



10
 associations de solidarité
 du territoire soutenues
 (52 800 € de subventions).

PRÉVENTION

Une action de sensibilisation au harcèlement et cyber-harcèlement a été menée, « le repérer, agir, alerter », à l'ensemble des classes de 6^e et 4^e soit 312 élèves. Des nouvelles problématiques ont été repérées lors des temps d'échanges avec la médiatrice dans un contexte de crise sanitaire notamment l'orientation, la recherche de stage, la difficulté scolaire et la reprise de rythme en présentiel. Par ailleurs, de plus en plus de mal-être des élèves autour des mutilations, problèmes familiaux et de communication.



Séjour dans le sud de la France à visée éducative et écologique

**ACTION JEUNESSE
 BALCON DE BELLEDONNE**

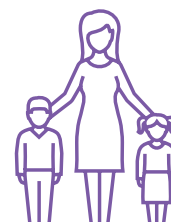
Malgré des difficultés d'organisation liées à la situation sanitaire, le centre est ainsi resté ouvert lors des vacances de février et d'été. Et une partie des séjours maintenue. Plusieurs séjours ont été annulés faute d'inscriptions notamment. Environ 8 jeunes par jour ont été accueillis pendant les 4 semaines d'ouverture en été. Les soirées du vendredi soir ont été maintenues hors périodes de couvre-feu et des actions de médiation ont pu être maintenues au sein du collège Belledonne de Vilard-Bonnot.

BIEN GRANDIR DANS LE GRÉSIVAUDAN

Pour la petite enfance (de 3 mois à 4 ans), Le Grésivaudan propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via 17 multi-accueils (372 places) et 9 Relais Assistants Maternels (RAM). Il soutient la parentalité dans le cadre de 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre. Pour les 3 à 13 ans, la collectivité organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires (excepté Noël) dans 5 accueils de loisirs (ALSH). Malgré une année marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, les équipements enfance et jeunesse ont répondu présents aux besoins de garde des familles et des personnels soignants.



11 446 assistants maternels et professionnels de garde à domicile ont été accompagnés par les RAM intercommunaux.



Les 5 ALSH ont accueilli **1 196** enfants soit 784 familles, soit près de 6 000 journées.



DANS LES MULTI-ACCUEILS

Lors du premier confinement, à partir du mercredi 18 mars, une seule structure, l'Arche à Tencin, était ouverte pour répondre aux besoins des personnels soignants et familles prioritaires.

Les équipes de l'ensemble des structures se sont relayées pour accueillir les enfants dans

les meilleures conditions possibles. Certains agents ont également été mobilisés pour travailler à l'EHPAD à Froges.

À partir du 12 mai, parallèlement à la réouverture des écoles, les 17 multi-accueils ont ouvert à nouveau leurs portes avec certaines contraintes : 10 enfants maximum accueillis et des consignes sanitaires très strictes. Il a fallu attendre début juillet pour que les structures retrouvent leurs capacités d'accueil habituelles. À l'automne 2020, malgré la présence de la COVID-19 dans de nombreuses structures, les équipes ont fait face et la qualité du service a pu être maintenue.



DANS LES RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les animatrices de RAM ont redoublé d'imagination pour accompagner les assistants maternels pendant ces périodes de confinement : groupes de parole et mise en place d'activités en visio, permanences téléphoniques et mise en place d'une continuité de service à l'échelle du territoire.



DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Malgré les mesures sanitaires, les masques, les fermetures pendant le confinement, une réduction des capacités d'accueil, de nombreuses activités conviviales et collectives ont été proposées aux enfants dans l'ensemble des accueils de loisirs : sport, création artistique, sensibilisation à l'environnement et aux risques routiers.

Lors des mercredis confinés, les enfants ont réalisé des dessins et une vidéo à destination de l'EHPAD à Froges afin d'apporter leur soutien aux personnels soignants et aux résidents.



62 enfants ont participé à l'activité neige proposée par l'accueil de loisirs du Balcon de Belledonne itinérant et multi-site sur 6 sorties au lieu de 9. **6 classes (3 écoles) et 142 enfants différents** ont fréquenté les classes découvertes à l'accueil de loisirs de Saint-Maximin.

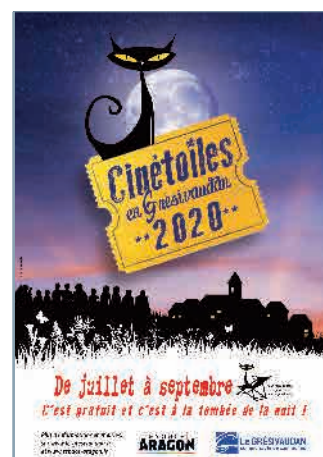
DONNER ACCÈS À LA CULTURE À TOUS

Outil privilégié du vivre ensemble, l'action culturelle du Grésivaudan s'articule autour de la lecture publique, du spectacle, du cinéma, des arts plastiques et du patrimoine. La collectivité gère 3 musées (à Allevard, La Combe-de-Lancey et Pinsot [Le Haut-Bréda]), 2 médiathèques (à Crolles et à Pontcharra), un équipement polyvalent (l'Espace Aragon à Villard-Bonnot, lieu dédié à la fois au cinéma, au spectacle vivant et aux arts plastiques), ainsi qu'une salle de spectacles d'avril à septembre (l'Espace Bergès à Villard-Bonnot). Le Grésivaudan soutient également les initiatives et les acteurs culturels locaux participant ainsi à l'animation du territoire et à la création de lien social.

ADAPTATION ET MAINTIEN DU LIEN PENDANT LA CRISE SANITAIRE POUR LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Lors du 1^{er} confinement au printemps dernier : l'accès aux ressources en ligne (presse, livres numériques, musique, films, spectacles...) sur le site des bibliothèques a été gratuit et ouvert à tous (abonnés ou non).

Lors du confinement de l'automne, 24 bibliothèques du réseau sont restées ouvertes, proposant un service de retrait de documents « Culture à emporter » avec un accompagnement téléphonique. Le service navette est resté actif lors de cette période et a permis à l'ensemble des usagers de garder l'accès à tous les documents du réseau.



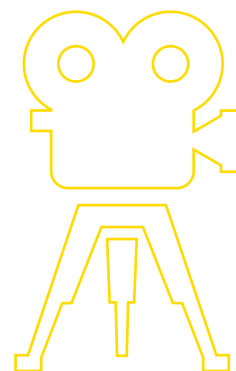
CINÉTOILES 2020

26

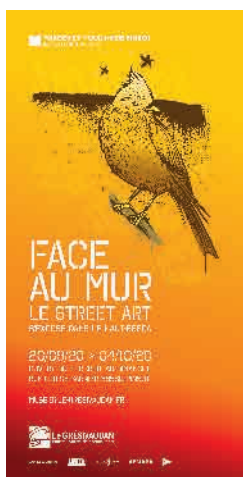
séances dans 26 communes (14 communes ayant décidé d'annuler en raison de la situation sanitaire).

2205

spectateurs du 3 juillet au 18 septembre.



AU MUSÉE DES FORGES ET MOULINS À PINSOT



- Avant la COVID-19, les traditionnels grumailages pinsotins (mondées) ont permis le maintien de la fabrication de l'huile de noix avec l'Association AFMAPA et 14 ateliers scolaires ont pu être organisés.
- À la fin mai, le musée a pu rouvrir, avec une jauge de visiteurs adaptée aux contraintes sanitaires (7 personnes de mai à fin juin et 14 personnes à partir du juillet). Près de **1 800 visiteurs** ont profité des visites guidées avec démonstrations de savoir-faire.
- **5 balades « hors les murs »** ont permis la découverte des Espaces Naturels Sensibles et du Sentier du Fer.
- Pendant les Journées du Patrimoine, **inauguration de l'exposition de Street Art « Face au mur »**. Plus de **280 visiteurs** pendant le week-end pour découvrir ce travail et participer aux animations [conférence, ateliers de graphisme ou visite de l'exposition].



15
 manifestations
 culturelles soutenues
 en 2020 (35 projets annulés,
 parmi lesquels 8 projets
 ont bénéficié
 de subventions du fait
 des frais engagés).



241 227
 connexions au site
 des bibliothèques pendant
 le 1^{er} confinement.



Malgré l'annulation des séances de cinéma, de 4 expositions et de 12 spectacles, l'Espace Aragon a conservé une activité artistique et apporté son soutien aux artistes par des accueils en résidence. La compagnie crolloise « Le Bateau de papier » a profité de la scène et des équipements de l'Espace Aragon pour reprendre le travail de sa nouvelle création « Les As », tandis que la compagnie L'Escabeau a investi les lieux pour travailler sur son nouveau spectacle « L'amant », de Harold Pinter.

Un atelier de danse « parents - enfants » animé par la danseuse et chorégraphe Emeline N'Guyen a connu un beau succès et permis aux spectateurs de pratiquer une activité artistique en famille.

**ACCOMPAGNEMENT
 AUX PROJETS CULTURELS
 DU TERRITOIRE**

■ Soutien à des projets patrimoniaux d'envergure
 (Fort Barraux, Châtel de Theys, Manoir de La Pierre).



■ Carte blanche aux compagnies du territoire avec le dispositif expérimental « Ça joue dans le Grésivaudan » - 16 compagnies ont joué sur 4 communes (Plateau-des-Petites-Roches, Theys, Revel, Chapareillan).

■ 20 compagnies professionnelles locales soutenues dans le cadre de la création ou du soutien à la diffusion.

LE TOURISME, UN ENJEU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Grésivaudan soutient les projets touristiques structurants du territoire. Il investit dans les stations communautaires. Dans le cadre de sa compétence «Promotion du tourisme», Le Grésivaudan œuvre pour renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur. L'Office de Tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse participe à la promotion des destinations touristiques du territoire avec la volonté d'accroître leur notoriété et leur attractivité.



6 stations
de montagne.



2
stations thermales.



Plus de **1 700** emplois directs
et plus de 2200 emplois indirects.

Source Étude Élan Développement chiffres 2010.



170 M€
de chiffre d'affaires annuel estimé.

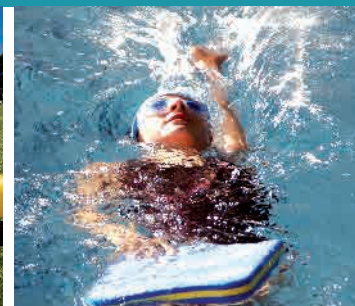
MISE EN ŒUVRE

OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE

TOURISTIQUE 2018-2023

Le Grésivaudan poursuit la mise en œuvre de sa stratégie touristique votée en 2018, à travers le lancement d'actions structurantes :

- ▶ La montée en puissance du soutien à l'Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse, véritable outil de promotion au service des destinations touristiques du territoire.
- ▶ La structuration des activités de pleine nature à l'échelle de Belledonne, et la création de camp de base, véritables vitrines de la qualité de notre accueil touristique.
- ▶ L'élaboration des projets de développement durable des stations communautaires Le Collet et Les 7 Laux de 2020 à l'après 2050.
- ▶ La poursuite du recouvrement de la taxe de séjour intercommunale.
- ▶ La gestion et valorisation du réseau de randonnée PDIPR (800 km de sentiers de randonnées).





INSTAURATION D'UN FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Dédié aux porteurs de projets publics du territoire et doté de 1,8M€ pour 2020, il a été attribué à 8 projets sélectionnés :



Allevard

- ▶ Aménagement de l'entrée principale du parc thermal et des abords du futur musée intercommunal.
- ▶ Création d'une halle couverte dans le centre du village pour l'accueil de clientèles touristiques.

Chamrousse

- ▶ Extension du réseau neige de culture sur la piste du Schuss des Dames.

- ▶ Remplacement du système main libre (accès aux remontées mécaniques).

Le Collet

- ▶ Création d'un terrain multisports toutes saisons dans le cœur de la station.

Le Moutaret

- ▶ Création d'une halle couverte dans le centre du village pour l'accueil de clientèles touristiques.

Les 7 Laux

- ▶ Création d'un terrain multisports toutes saisons dans le cœur de la station et d'un village d'animation en front de neige à Prapoutel le « ITaupi Camp ».



Plateau-des-Petites-Roches

- ▶ Extension du parcours accrobranche mini-kids du Col de Marcieu.

INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SITES TOURISTIQUES COMMUNAUTARISÉS :



Station du Collet

Le Grésivaudan délègue la gestion de la station et l'exploitation du domaine skiable à l'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) Domaines Skiabiles communautaires du Grésivaudan. Avec la crise COVID-19, la station a été fermée de façon anticipée à partir du 15 mars 2020.

Les réalisations 2020

- Achat d'automates de vente.
- Mise en place de bandeaux LED pour l'information en départ de pistes.
- Achat de mobilier extérieur (bancs, séparateurs de voies...) auprès d'un fabricant local (O Bois Fleury à Goncelin).
- Grande inspection du téléski du Grand Collet (1^{re} phase).
- Aménagements ludiques sur pistes de ski alpin: Tétras Délire Park.
- Acquisition d'un véhicule pour la maintenance des remontées mécaniques convertible l'hiver en chasse-neige (équipé d'une lame).



Espace ludique du Col de Marcieu

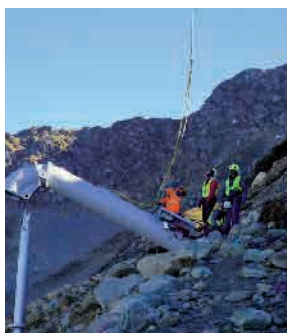


Le Grésivaudan délègue l'exploitation du Col de Marcieu à la SEM des 7 Laux et en assure la gestion. Avec la crise COVID-19, la station a été fermée de façon anticipée à partir du 15 mars 2020.

Les réalisations 2020

- Extension et mise en sécurité du parcours mini-kids accrobranche.
- Mise aux normes du Quick Jump.
- Aménagement intérieur du futur snack (ouverture prévue 2021).

Station des 7 Laux



Avec la crise COVID-19, la station a été fermée de façon anticipée à partir du 15 mars 2020.

Les investissements 2020 réalisés par l'EPIC Domaines Skiabiles communautaires

- Changement des éclairages au Pleynet (1^{re} phase pour passage en éclairage LED).
- Extension-rénovation du village vacances familles de Prapoutel.

Les investissements 2020 réalisés par Le Grésivaudan

- Grande Inspection du Télésiège de Pincerie (phase 1).
- Réalisation d'un village d'animation à Prapoutel, le « Taupi Camp » (phase 2 des aménagements ludiques).
- Travaux de sécurisation du domaine skiable: équipement en déclencheurs d'avalanche secteurs Oursière-Cabris-Chamois / Gypaète (9 Gazex et 1 Obell'X).
- Lancement des études de faisabilité d'une piste bleue - retours Pipay et Prapoutel.
- Poursuite des études de faisabilité d'une retenue collinaire à Pipay.
- Finalisation des travaux d'équipement en neige de culture - secteur Crêt Granier.
- Remplacement du câble du TS de l'Oursière.



LE SPORT, ET LES LOISIRS

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau), Le Grésivaudan construit, entretient et gère des équipements d'intérêt communautaire comme le centre nautique à Crolles, la base de loisirs à La Terrasse ou la piste d'athlétisme intercommunale à Villard-Bonnot

Il gère l'utilisation des gymnases ou plateaux sportifs des collèges et des lycées en lien avec les services techniques. Il soutient les athlètes de haut niveau, les associations et les grands événements sportifs comme la Coupe Icare et le challenge intercommunal.

Il soutient les athlètes de haut niveau, les associations et les grands événements sportifs du territoire. Compte tenu de la crise sanitaire et des restrictions imposées, la pratique sportive et l'utilisation des sites ont été très fortement impactées en 2020. Malgré tout, cette année a été marquée par la livraison d'un nouvel équipement sportif phare du territoire : la piscine intercommunale à Pontcharra.

LE CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL À CROLLES

La piscine a été fermée pour la COVID-19 du 15 mars 2020 au 16 mai 2020.

Du 16 mai au 16 octobre 2020

la piscine a été fermée pour travaux : changement du carrelage des plages.

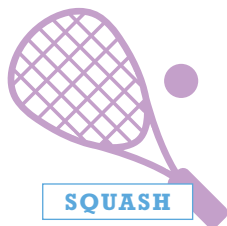
Le public a pu revenir seulement jusqu'au 25 octobre, début du 2^e confinement pendant lequel seuls les publics prioritaires étaient accueillis. Les scolaires ont pu reprendre le 2 novembre jusqu'à fin décembre.



PISCINE

9075

entrées « publics ».



SQUASH

533

entrées « publics ».

PISCINE INTERCOMMUNALE À PONTCHARRA



Au terme d'un chantier de 2 ans ! Le Grésivaudan se dote ainsi d'une deuxième **piscine couverte de 2 500 m² environ avec un bassin sportif de 25 mètres avec 6 couloirs en inox, un bassin multifonctions de 150 m², une pataugeoire de 30 m² et 100 places de gradins.**

Budget opération : 11,7 M€ TTC.

Le bâtiment se veut exemplaire en termes de performances énergétiques et environnementales avec une chaufferie bois et une autre complémentaire au bio-gaz.

L'enveloppe thermique du bâtiment a, quant à elle, été conçue pour limiter la consommation d'énergie et réduire les émissions de polluants. 144 classes de primaires et une trentaine des collèges et lycées pourront être accueillies annuellement en plus du grand public et des associations.

LA COUPE ICARE

Cette manifestation mondiale de vol libre, malgré plusieurs formules envisagées pour répondre aux contraintes sanitaires, n'a finalement pu avoir lieu. Le Grésivaudan a néanmoins poursuivi son travail et son accompagnement auprès de l'association organisatrice.



GYMNASES

Le Grésivaudan gère 6 gymnases, ce qui représente 17 salles, 3 murs d'escalade, 5 espaces extérieurs.

Avec une fréquentation perturbée par la crise sanitaire, les gymnases accueillent les collèges et les lycées. En soirée et les week-ends les associations prennent le relais, ce qui représente, sur une semaine normale, plus de 60 usagers (hors scolaires) et plus de 370 heures auxquelles s'ajoutent les occupations ponctuelles telles que stages, matches, tournois... Afin d'entretenir et de gérer le fonctionnement des gymnases, une équipe de 8 gardiens intervient au quotidien.



En 2020 compte tenu de l'organisation il a été possible d'accueillir :

144 classes maternelles et primaires soit environ 3550 élèves.

33 classes de collèges (niveau 6^e) soit environ 825 élèves.



BASE DE LOISIRS DE LA TERRASSE

Compte tenu de la crise sanitaire, le site n'a été ouvert qu'en juillet/août.

15 936

entrées en juillet 2020 (13 967 juillet 2019).

14 583

entrées en août 2020 (10 780 août 2019).



CHALLENGE INTERCOMMUNAL

Compte tenu de la crise sanitaire, aucune des courses n'a pu avoir lieu en 2020.

PRINCIPAUX TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS

- Mise en accessibilité et reprise totale des vestiaires et du plateau sportif intérieur du gymnase du collège à Saint-Ismier.
- Suivi du projet de salle multi-activités à Saint-Hilaire-du-Touvet (définition des besoins, concertation avec les élus du Plateau-des-Petites-Roches...).
- Changement du système de chauffage au gymnase Terray à Villard-Bonnot.
- Changement et mise aux normes d'équipements sportifs (panneaux de basket notamment) dans plusieurs gymnases.

LE GRÉSIVAUDAN PARTENAIRE DU SPORT SUR SON TERRITOIRE

En 2020, selon les critères de la charte de partenariat sportif ont été soutenus :

20

associations pour leur fonctionnement général,

8

événements sportifs majeurs (hors Coupe Icare),

5

sportifs de haut niveau,

pour un total de subvention de **110 400 €** (hors Coupe Icare).

Plusieurs manifestations qui sollicitent habituellement le soutien du Grésivaudan n'ont pas été organisées en 2020.



SUBVENTION UNSS

Le Grésivaudan contribue au développement de la pratique sportive dans les collèges, en apportant une aide financière à leurs associations sportives affiliées à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). En 2020 cette aide pour 10 collèges, accueillant des élèves du Grésivaudan et les manifestations entre établissements, s'est élevée à plus de

31 690 €.



ÉQUILIBRE FINANCIER 2020

Le budget du Grésivaudan est composé de plusieurs budgets.

Le budget principal qui comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants (multi-accueils, centres de loisirs, équipements sportifs et de loisirs...) et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...).

Les 13 budgets annexes enregistrent les autres dépenses liées aux services à la population qui, par leur nature, ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (collecte, traitement et valorisation des déchets, camping, Espace Aragon, EHPAD Résidence Belle Vallée, services mutualisés, pépinières et ateliers relais, zones communautaires, espace ludique du Col de Marcieu, domaines skiables des 7 Laux, eau en gestion directe, eau en gestion déléguée, assainissement en gestion directe, SPANC).

Pour chaque budget on distingue ce qui relève du fonctionnement (les opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine mais aussi le remboursement de la part capital des emprunts en cours).

L'ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES

La fiscalité

Les impôts et taxes perçus par la communauté de communes Le Grésivaudan sont les suivants :



*Impôts issus
du monde
économique*

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) pour partie
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour partie
- Versement transport



*Impôts
issus
des ménages*

- Taxe d'Habitation (TH)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) pour partie
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour partie

À ces impôts vient s'ajouter, depuis le 1^{er} janvier 2015, la taxe **GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations), taxe additionnelle à la Taxe d'Habitation, à la Taxe sur le Foncier Bâti, à la Taxe sur le Foncier Non Bâti et à la Cotisation Foncière des Entreprises.

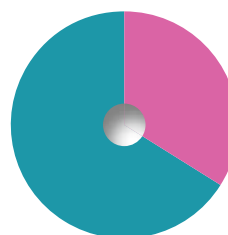
Par ailleurs, suite à la suppression de la Taxe Professionnelle, la communauté de communes Le Grésivaudan continue de percevoir **une compensation versée par l'État**, via le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP).



88,37 M€
de recettes
fiscales
en 2020

-8,87%
PAR RAPPORT
À 2019

Impôts directs
(CFE, TH, taxes foncières,
GEMAPI...)
58,26 M€



**Compensation
liée à la suppression
de la TP (FNGIR, DCRTP)**
30,11 M€



322 marchés procédures
de mise en concurrence notifiées
et/ou publiées.



27 078
écritures
comptables.



65 079
factures
émises.

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

5,26 M€
de Dotation Globale
de Fonctionnement en 2020



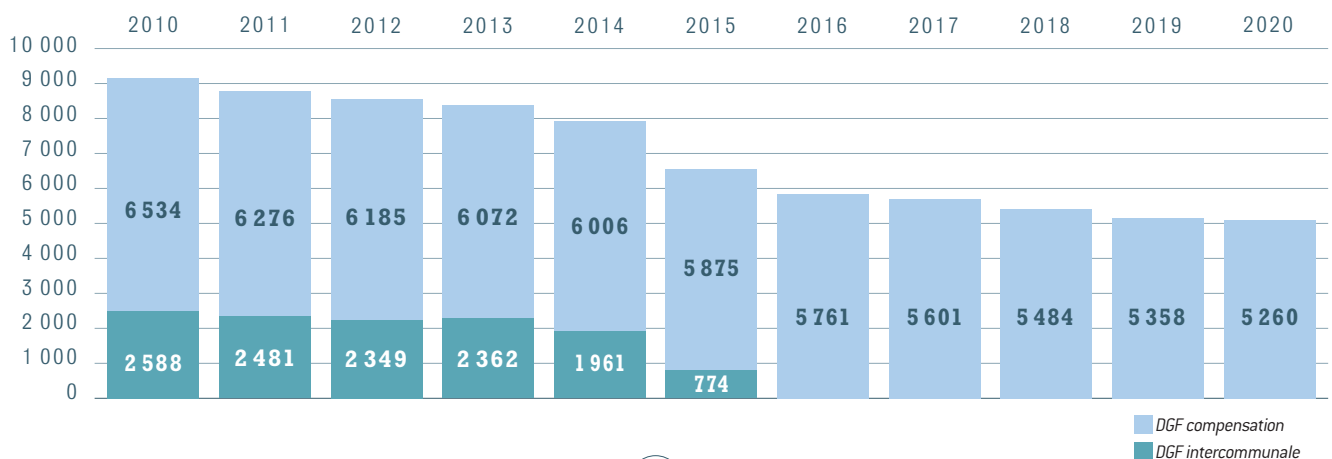
-1,83%
PAR RAPPORT À 2019

La dotation globale de fonctionnement (DGF) comprend 2 parts :

- la **dotation d'intercommunalité** calculée à partir de 3 critères (population, potentiel fiscal par habitant et coefficient d'intégration fiscale),
- la **dotation de compensation** qui comprend principalement la compensation au titre de la suppression des salaires.

Depuis 2016, dans le cadre de la participation des collectivités à la réduction du déficit public, la communauté de communes ne perçoit plus la dotation d'intercommunalité et sa dotation de compensation accuse des baisses régulières.

ÉVOLUTION DE LA DGF (en k€)



Le budget principal

FONCTIONNEMENT

Recettes
98,57 M€

Attribution de compensation versée par les communes
0,95 % / 0,94 M€

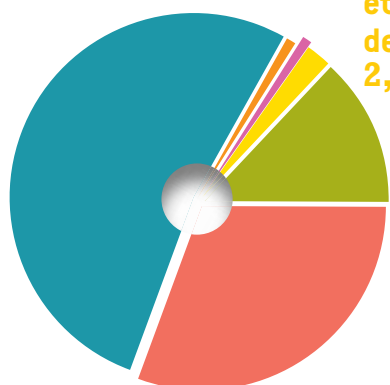
Cession d'actifs
0,88 % / 0,86 M€

Produits des services et autres produits de gestion courante
2,29 % / 2,26 M€

Autres subventions
[dont DGF et remboursements de charges de personnel]
13,08 % / 12,89 M€

Impôts directs
52,26 %
51,51 M€

Compensation liée à la suppression de la Taxe Professionnelle
30,54 % / 30,11 M€



Dépenses
88,34 M€

+ 10,23 M€

EXCÉDENT À REPORTER EN 2021

Solidarité nationale (FPIC + contribution au redressement des finances publiques)
3,89 % / 3,44 M€

Charges financières
0,19 % / 0,16 M€

Subventions versées aux partenaires (communes, associations...)
6,96 % / 6,15 M€

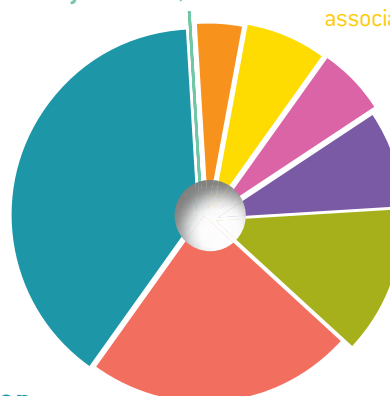
Subventions aux budgets annexes
5,89 % / 5,21 M€

Charges à caractère général
8,08 % / 7,14 M€

Virement à l'investissement
12,83 % / 11,33 M€

Soutien aux communes
[attribution de compensation, dotation de solidarité]
38,95 % / 34,41 M€

Charges de personnel
23,21 % / 20,50 M€



INVESTISSEMENT

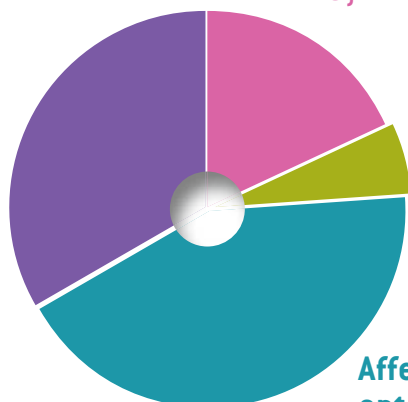
Recettes
34,23 M€

Virement du fonctionnement
33,09 % / 11,33 M€

Dotations et participations
18,21 % / 6,23 M€

Transfert d'écritures vers le budget annexe des zones (Malvaisin)
5,68 % / 1,95 M€

Affectation des résultats antérieurs de fonctionnement
43,02 % / 14,72 M€



Dépenses
28,86 M€

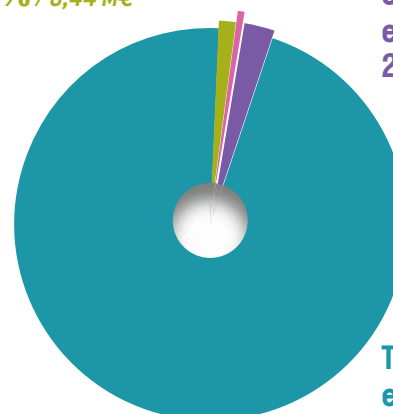
+ 5,37 M€

EXCÉDENT À REPORTER EN 2021

Immobilisations financières
1,54 % / 0,44 M€

Subventions aux budgets annexes
0,47 % / 0,13 M€

Remboursement du capital des emprunts en cours
2,53 % / 0,73 M€



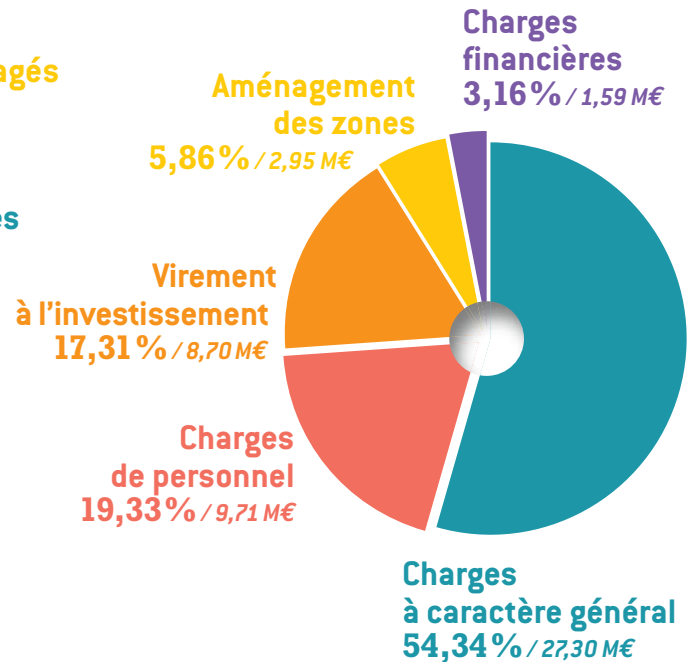
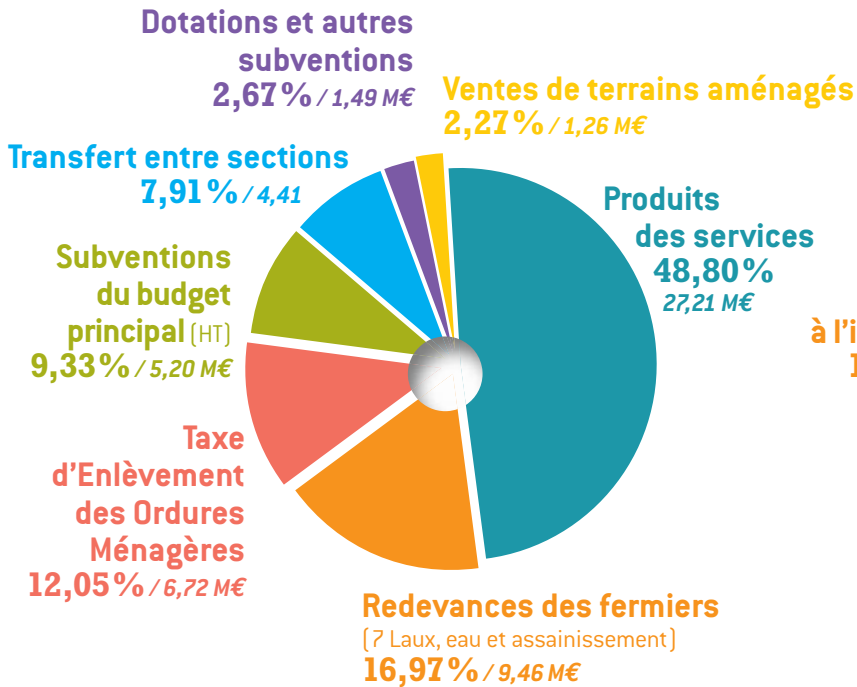
Travaux et subventions
95,46 % / 27,56 M€

Les 13 budgets annexes

FONCTIONNEMENT



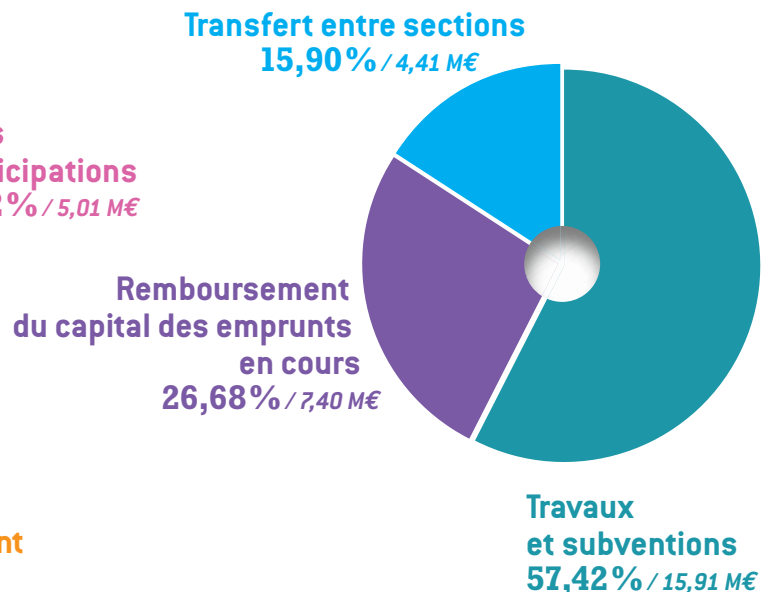
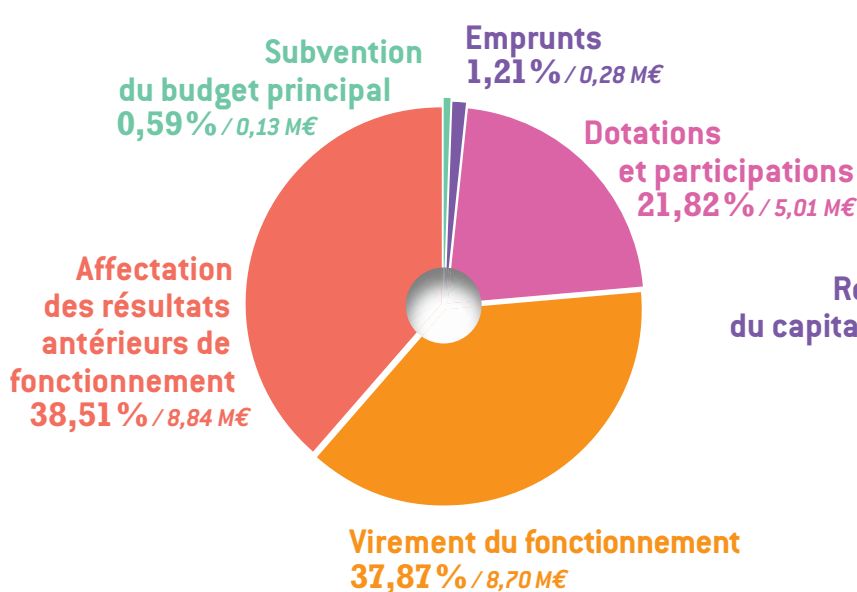
+5,50M€
 EXCÉDENT
 À REPORTER
 EN 2021



INVESTISSEMENT



-4,75M€
 DÉFICIT
 À REPORTER
 EN 2021



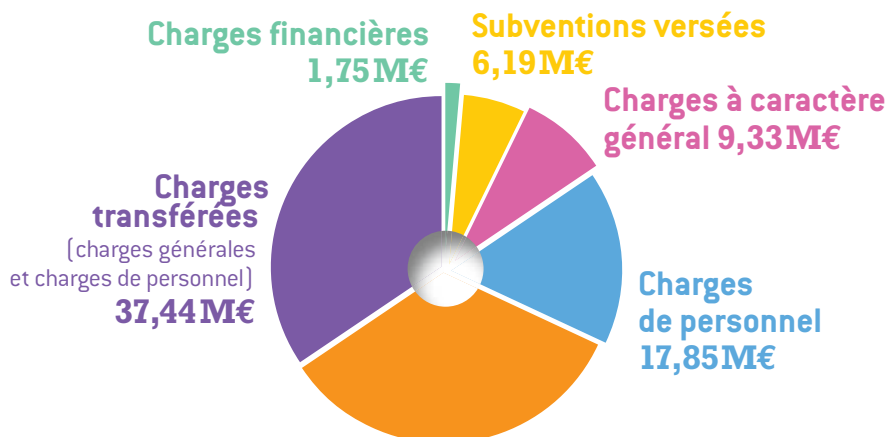
Détails des dépenses courantes de fonctionnement



En 2020, la communauté de communes a transféré sa compétence « mobilité » au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

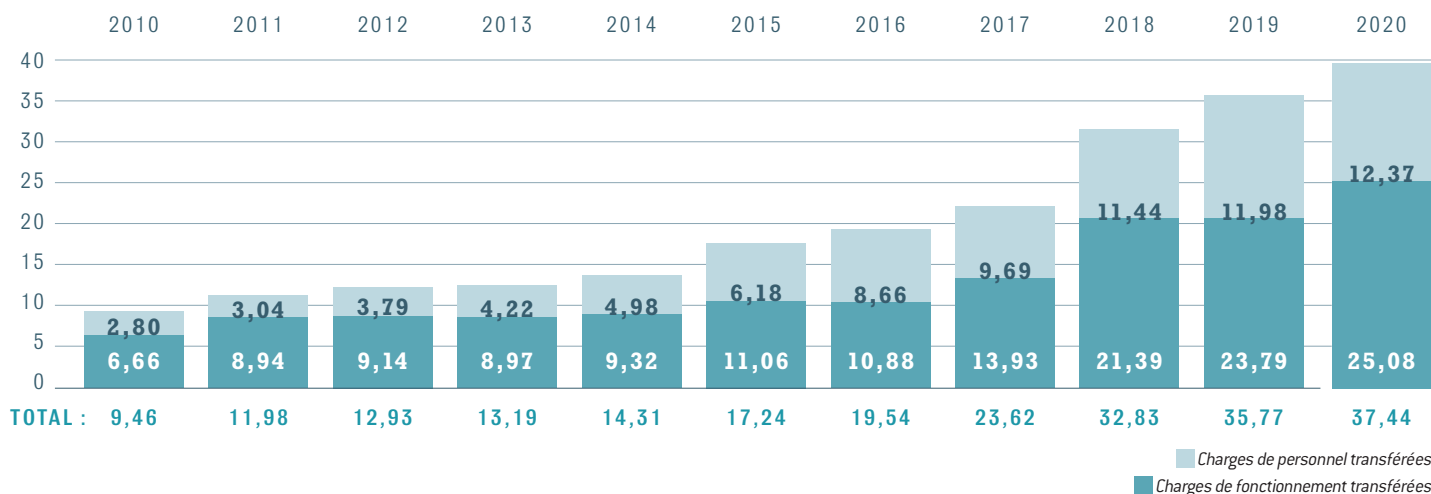
Conformément aux dispositions mises en œuvre en matière de péréquation horizontale, la communauté de communes a continué d'abonder le **Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** à hauteur de 2 294 097 € (soit + 13,71 % par rapport à 2019) et contribué au redressement du déficit public à hauteur de 903 683 € (reconduction du montant versé en 2019).

FONCTIONNEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS



Soutien aux communes (attribution de compensation, dotation de solidarité, taxe de séjour et **solidarité nationale** (contribution au redressement du déficit public et Fonds National de Péréquation des Ressources) **36,91 M€**

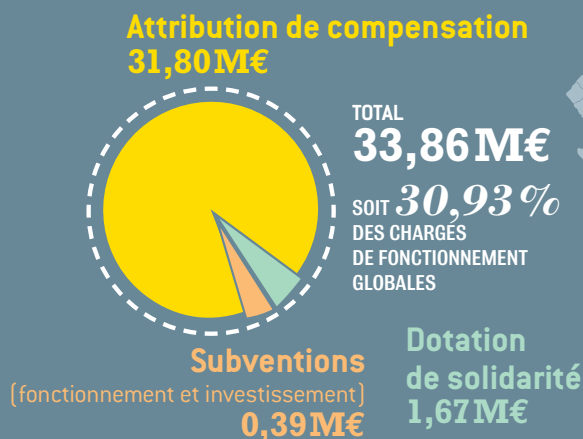
ÉVOLUTION DES CHARGES TRANSFÉRÉES EN M€ (calculs 2020 sur la base des CA réalisés)



Les versements aux communes

Le soutien apporté par la communauté de communes à ses communes membres se décline en :

- **attribution de compensation** qui correspond à un versement obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune, le même niveau de richesse que l'année précédant l'intégration dans l'intercommunalité [déduction faite des charges transférées] ;
- **dotation de solidarité communautaire** qui correspond à un versement facultatif, nécessitant une délibération annuelle et prenant en compte prioritairement l'importance de la population et la richesse de la commune ;
- **fonds de concours** (en fonctionnement et en investissement), dans les domaines du logement, de la rénovation énergétique, du tourisme, de la culture...



Détails des dépenses d'investissement

La communauté de communes Le Grésivaudan a réalisé, en 2020, des investissements sur son territoire, soit directement par le biais de **travaux** pour un montant d'environ 32,6 M€ (aménagement des zones communautaires compris), soit indirectement en versant des **fonds de concours** pour près de 12 M€.

Elle a également procédé au **remboursement du capital des emprunts** en cours (environ 8 M€).

Les principales **réalisations** de l'année 2020 sont les suivantes :



Économie

- Soutien immobilier aux entreprises à travers l'acquisition du tènement Pôle Bois à Goncelin (500 k€ TTC)
- Finalisation de la création du barreau de la Grande Île (4,1 M€ TTC)
- Poursuite de l'aménagement des zones communautaires (2,9 M€ HT)



Social

- Démarrage de la construction de l'accueil de jour adossé à l'EHPAD (650 k€ TTC)

Sport - Tourisme



- Poursuite de la construction du second centre nautique situé à Pontcharra (5,9 M€ TTC)
- Poursuite de la réhabilitation du centre nautique situé à Crolles (550 k€ TTC)
- Poursuite de la construction de la salle multi-activités sur Le Plateau-des-Petites-Roches (517 k€ TTC)
- Installation d'habitations légères à la base de loisirs située à La Terrasse (150 k€)
- Sécurisation du domaine skiable des 7 Laux (600 k€ HT)
- Acquisition de dameuses pour le domaine skiable des 7 Laux (315 k€ HT)
- Aménagements ludiques sur le domaine ski alpin des 7 Laux (150 k€ HT)
- Fin de l'extension du réseau de neige de culture sur le domaine skiable des 7 Laux (325 k€ HT)

Aménagement

- Poursuite de la réhabilitation du patrimoine de la communauté de communes, rénovation thermique et mise en accessibilité (825 k€ TTC)



Eau - Assainissement

- Poursuite des travaux de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement (6,1 M€ HT)



Culture

- Poursuite de la construction du nouveau musée situé à Allevard (1,2 M€ TTC)



Déchets

- Poursuite du déploiement des points d'apport volontaire (1 M€ TTC)
- Finalisation des travaux de requalification de la déchetterie située au Touvet (470 k€ TTC)
- Finalisation de la construction d'un nouveau bâtiment affecté aux déchets (2,6 M€ TTC)

Les **subventions** versées* (à des personnes privées ou publiques) ont permis d'accompagner :

- Fin du programme d'aide aux nanotechnologies NANO 2017 (2,3 M€)
- Démarrage du programme d'aide aux nanotechnologies NANO 2022 (1,6 M€)
- Soutien aux actions touristiques (0,5 M€)
- GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (1 M€)
- Participation au développement du Très Haut Débit numérique - THD (780 k€)
- Participation à la réalisation du 1/2 diffuseur de La Bâtie (2,2 M€)
- Primes Air Bois (465 k€)
- Rénovation énergétique (125 k€)
- Aides au logement (700 k€)
- Aide au pôle de compétitivité Minalogic (240 k€).

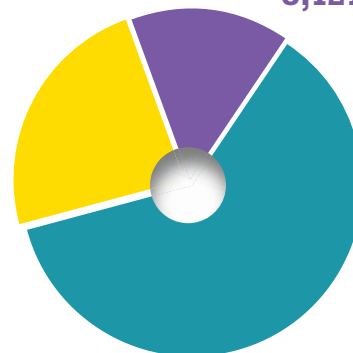
Certaines opérations ont donné lieu à l'ouverture d'**autorisations de programmes (AP)** qui s'inscrivent dans une logique de gestion pluriannuelle et permettent d'assurer le lien entre les exercices en donnant la possibilité à l'exécutif de payer des dépenses dans la limite des **crédits de paiement** prévus annuellement.

* Les montants des subventions indiqués correspondent aux sommes versées au cours de l'année 2020.

INVESTISSEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS

Subventions et fonds de concours
12,06 M€

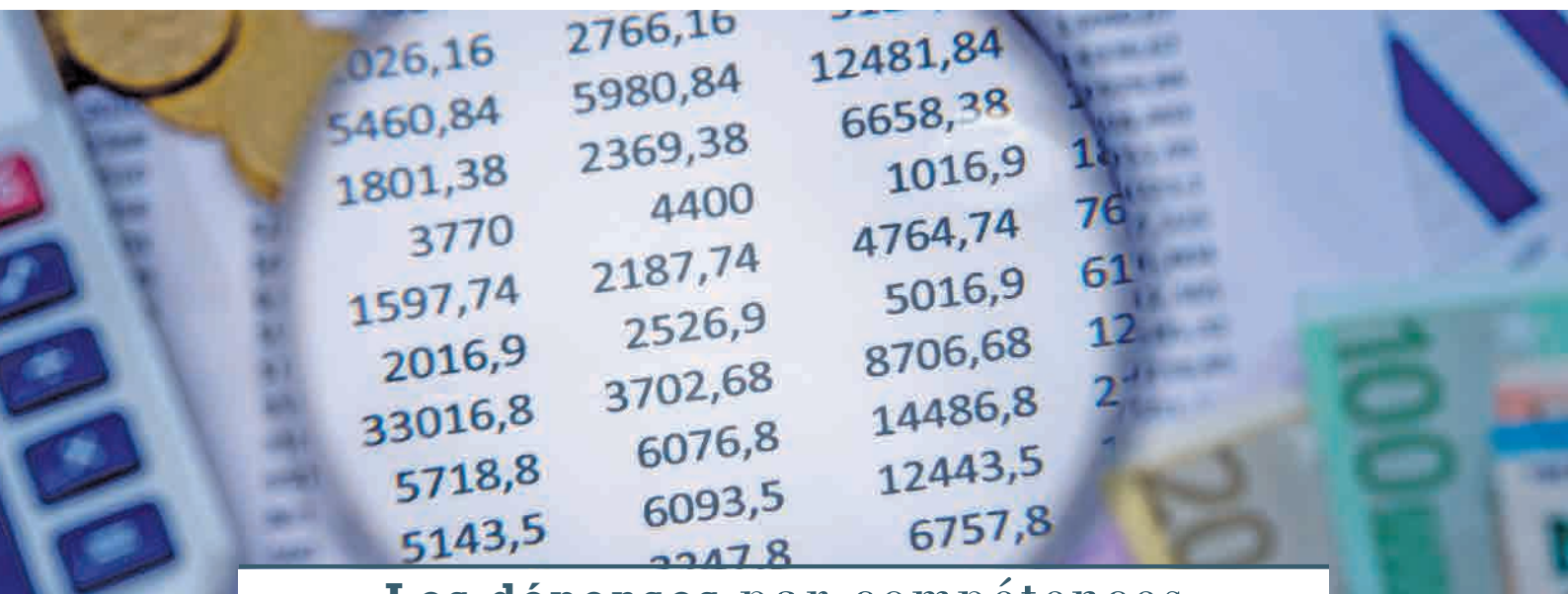
Remboursement du capital
8,12 M€



Travaux
(y compris zones communautaires)
32,62 M€

Total des investissements
52,80 M€

-0,99%
PAR RAPPORT À 2019



Les dépenses par compétences

Les dépenses de la collectivité (pour lesquelles les moyens matériels et humains sont proportionnellement répartis) se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement et dépenses consacrées à l'investissement. Une vision globale de leur répartition selon les compétences principales de la collectivité permet de mieux cerner le champ d'action de cette dernière.

■ Fonctionnement
■ Investissement

(montants intégrant la répartition des moyens et ressources)



EAU ET ASSAINISSEMENT 31 264 213 €

21 774 739 €

9 489 474 €



DÉCHETS 18 625 289 €

14 039 553 €

4 585 736 €



PETITE ENFANCE / JEUNESSE 11 984 650 €

11 642 609 €

342 041 €



SPORTS / LOISIRS 11 262 409 €

8 332 405 €

2 930 004 €



ÉCONOMIE / AGRICULTURE / FORÊT 10 811 911 €

9 263 593 €

1 548 318 €



COHÉSION SOCIALE 8 298 177 €

7 387 787 €

910 390 €



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS 8 258 035 €

7 307 670 €

950 365 €



TOURISME 7 698 322 €

5 238 015 €

2 460 307 €



CULTURE 5 215 634 €

3 424 140 €

1 791 494 €



ENVIRONNEMENT / AMÉNAGEMENT / HABITAT / LOGEMENT 4 491 507 €

2 369 214 €

2 122 293 €

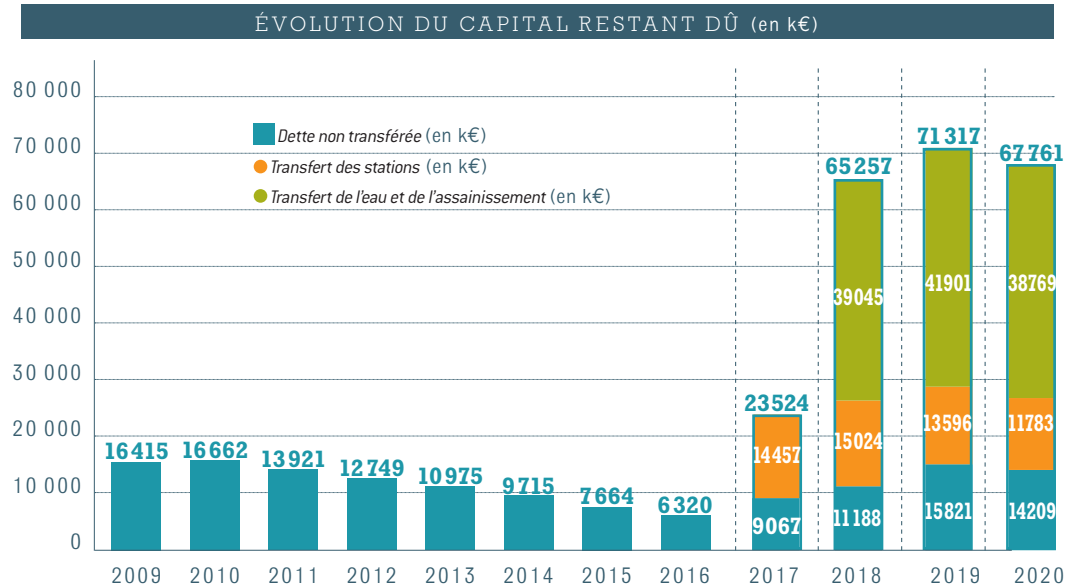
Évolution de l'encours de la dette

Au 31 décembre 2020, le montant de la dette de la communauté de communes s'élève à près de 65 M€, répartis de la façon suivante :

- 5,8 M€ sur le budget principal
- 7,9 M€ sur le budget des déchets
- 0,5 M€ sur le budget des zones communautaires
- 11,8 M€ sur le budget du domaine skiable des 7 Laux
- 38,7 M€ sur les budgets de l'eau et de l'assainissement.

Fin 2020, les soldes de gestion de la communauté de communes sont les suivants :

- épargne brute (recettes réelles - dépenses réelles)
= 31 365 763 €
- épargne de gestion (épargne brute + charges financières)
= 33 116 371 €
- épargne nette (épargne brute - remboursement de la dette)
= 24 782 051 €.



La communauté de communes affiche une **durée de désendettement** (capital restant dû / épargne brute) égale à **2,06 années**.

À NOTER Les budgets annexes à financement dédié (Collecte, traitement et valorisation des déchets / Eau et assainissement en gestion directe ou déléguée) supportent leur propre dette. À ce titre, ce sont les recettes (ou les impôts) perçues des usagers (ou des contribuables) qui paient les annuités à rembourser.

Ratios ATR

Ces ratios sont intégrés aux comptes administratifs conformément à l'article 16 de la loi du 6 février 1992 (dite loi Administration Territoriale de la République).

QUELQUES RATIOS			
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL			
Mesure du service rendu ➔ Dépenses réelles de fonctionnement / population	737,30 €	Mesure de la principale des dotations de l'État ➔ DGF / population	50,36 €
Mesure de l'importance des recettes fiscales ➔ Produits des impositions directes / population	470,41 €	Mesure du poids relatif des charges de personnel dans le budget ➔ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	26,62 %
Mesure des moyens financiers récurrents ➔ Recettes réelles de fonctionnement / population	943,73 €	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement ➔ Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	79,03 %
Mesure de l'effort d'équipement ➔ Dépenses d'équipement brut / population	163,44 €	Mesure du poids relatif de l'investissement dans le budget ➔ Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,32 %
Mesure du niveau d'endettement ➔ Encours de la dette / population	56,26 €	Mesure volumétrique de l'endettement ➔ Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	6,15 %

ÉQUIPEMENTS DU GRÉSIVAUDAN



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS

- Les Adrets (Parc d'activités Les Granges)
- Barraux (La Gache, Renevier)
- Bernin (Parc des Fontaines, Zone du Teura)
- Biviers (Les Évequaux)
- Chapareillan (Longifan)
- Crêts en Belledonne (Plan Moulin [ex-Champ Sappey], Gerland, Zone industrielle)
- Crolles (Parc technologique, Pré-Noir, Les Îles du Rafour, Ambroise Croizat)
- Froges - Villard-Bonnot (Alfred Fredet)
- Froges (Pré-Roux - Angorde, Au Plan)
- Goncelin (Pôle Bois et extension, Bacon, Chandelière)
- La Buisnière (La Buisnière)
- La Terrasse (Pré Millon)
- Le Champ-près-Frogés (Champ 7 Laux)
- Le Touvet (Le Bresson)
- Lumbin (Longs Prés)
- Le Cheylas (Actisère, Les Pérelles)
- Le Versoud (Étape, Malvaisin, Le Pruney)
- Le Versoud - Villard-Bonnot (La Grande Île 1 & 2)
- Montbonnot-Saint-Martin (Pré Millet, Croix Verte, Inovallée, Secrétan)
- Pontcharra (Pré Brun, Moulin Vieux, Le Village du Bréda, Pré Chabert, Grignon)
- Saint-Ismier (La Bâtie, Isiparc)
- Saint-Nazaire-les-Eymes (Grande Chantourne)
- Saint-Vincent-de-Mercuze (Euréalp, Tire-Poix)

BÂTIMENTS

- Pépinières d'entreprises Bergès - Villard-Bonnot
- Bourse du travail Bergès - Villard-Bonnot
- Pépinières d'entreprises Euréalp Saint-Vincent-de-Mercuze
- Ateliers relais Euréalp - Saint-Vincent-de-Mercuze
- Atelier numérique André Eymery Montbonnot-Saint-Martin
- Bâtiment Bois du Dauphiné - Goncelin
- Euromag - Crêts en Belledonne
- Lycée du Bréda - Allevard
- Bâtiment Olivetti - Pontcharra
- Bâtiment industriel - Barraux



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Gymnase du collège Simone de Beauvoir - Crolles
- Gymnase Lionel Terray et plateau sportif du collège Belledonne - Villard-Bonnot
- Gymnase Maurice Cucot - Pontcharra
- Gymnase, plateau sportif, terrain de football, salle polyvalente du collège - Saint-Ismier
- Gymnase et plateau sportif La Pierre Aiguille - Le Touvet
- Gymnase Frison Roche et plateau sportif - Villard-Bonnot
- Centre nautique intercommunal - Crolles
- Boulodrome intercommunal - Villard-Bonnot
- Piste d'athlétisme intercommunale - Villard-Bonnot
- Aires de décollage de parapentes - Plateau-des-Petites-Roches
- Aire d'atterrissage de parapentes - Lumbin
- Base de loisirs de La Terrasse, terrains de tennis du Lac - La Terrasse
- Camping de La Terrasse - La Terrasse
- Terrains de tennis - Plateau-des-Petites-Roches
- Terrain de football - Plateau-des-Petites-Roches
- RDC salle Mille Clubs - Plateau-des-Petites-Roches

ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES



- 800 km de sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- Station des 7 Laux (gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan et la SEM 7 Laux) - La Ferrière, Les Adrets, Theys
- Wiz Luge (gérée par la SEM 7 Laux) - Pleynet
- Station du Collet (gérée par l'EPIC Stations du Grésivaudan) - Allevard
- Espace ludique du Col de Marcieu (géré par la SEM 7 Laux) - Plateau-des-Petites-Roches

ÉQUIPEMENTS CULTURELS



- Espace Aragon - Villard-Bonnot
- La Maison des maquis - Le Touvet
- Médiathèque Gilbert Dalet - Crolles
- Médiathèque Jean Pellerin - Pontcharra
- Centre de tri navette du réseau de lecture publique - La Terrasse
- Musée - Allevard
- Musée des Forges et Moulins à Pinsot - Le Haut-Bréda
- Musée La Comba Autrafé - La Combe-de-Lancey

PARKINGS

INTERCOMMUNAUX



- Gare de Lancey
- Gare de Brignoud
- Collège de Goncelin
- Parking relais « Grandes Terres » - Le Touvet
- Parking des Longs Prés - Lumbin

ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS



- Siège - Crolles
- Maison des services publics - Plateau-des-Petites-Roches
- Centre Technique Intercommunal - ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- Agence de mobilité TouGo - Crolles
- Maison de l'Interco' - Pontcharra
- RDC du bâtiment de La Poste - Plateau-des-Petites-Roches
- Office de Tourisme - La Terrasse : géré par l'EPIC
Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse



COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Site de collecte et administration
Montbonnot-Saint-Martin
- Déchetterie - Crolles
- Déchetterie - Saint-Ismier
- Déchetterie - Le Touvet
- Déchetterie - Saint-Martin-d'Uriage



SOCIAL

PETITE ENFANCE JEUNESSE

- Multi-accueil - Les 3 quenottes
Plateau-des-Petites-Roches
- Multi-accueil - Ronde des p'tits Poucets
Champ-près-Frogès
- Multi-accueil - La courte échelle
La Terrasse
- Multi-accueil - Lumbout'choux - Lumbin
- Multi-accueil - Les pitchous - Le Versoud
- Multi-accueil - Les p'tits loups
Le Versoud
- Multi-accueil - Trotte marmotte - Biviers
- Multi-accueil - Les frimousses
Les Adrets
- Multi-accueil - Les poussins - Le Haut-Bréda
- Multi-accueil - Les petits Pierrots
Crêts en Belledonne
- Multi-accueil - La papoterie
Villard-Bonnot
- Multi-accueil - Les coccinelles
Saint-Nazaire-les-Eymes
- Multi-accueil - Les flocons - Allevard
- Multi-accueil - Les bout'choux - Crolles
- Multi-accueil - Les p'tits lutins - Crolles
- Multi-accueil - L'Épit'aile
Chapareillan
- Multi-accueil - L'arche - Tencin
- RAM du Haut-Grésivaudan
Pontcharra, Saint-Maximin
- RAM du Granier - Secteur 1
Barraux, Le Cheylas
- RAM du Granier - Secteur 2 - Chapareillan,
Sainte-Marie-du-Mont, La Buisnière,
La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix
- RAM du Pays d'Allevard - Le Moutaret,
La Chapelle-du-Bard, Allevard,
Le Haut-Bréda, Crêts en Belledonne
- RAM Les P'tits d'Hommes
Plateau-des-Petites-Roches
- RAM du Moyen-Grésivaudan
Tencin, La Pierre, Le Champ-près-Frogès
- RAM du Sud-Grésivaudan - Crolles
- RAM Les Grésimômes - Secteur 1
Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes,
Biviers, Montbonnot-Saint-Martin
- RAM Les Grésimômes - Secteur 2
Saint-Ismier
- RAM de la Meije - Le Versoud
- RAM du Balcon de Belledonne
Sainte-Agnès, Saint-Mury Monteymond,
Saint-Jean-le-Vieux, La Combe-de-Lancey,
Revel
- LAEP Le tacot
Crêts en Belledonne
- LAEP Le cerf-volant - Pontcharra
- LAEP L'Envol - Crolles et Saint-Ismier
- LAEP Le Tipi - Brignoud
- Accueil de loisirs intercommunal
itinérant et multisites - La Combe-de-
Lancey, Revel, Saint-Mury-Monteymond

- Accueil de loisirs intercommunal
Saint-Maximin
- Accueil de loisirs intercommunal
Tencin
- Accueil de loisirs intercommunal
Les Adrets et Theys
- Accueil de loisirs intercommunal
La Terrasse

AUTRES ÉQUIPEMENTS À VOCATION SOCIALE

- EHPAD - Résidence Belle Vallée
Frogès
- Espace intercommunal Simone Veil
(centre de planification, Secours
Populaire, Association AGARO)
Villard-Bonnot
- Centre de planification et d'éducation
familiale - Pontcharra
- Aire d'accueil gens du voyage
Pontcharra
- Aire d'accueil gens du voyage
Saint-Ismier
- Aire d'accueil gens du voyage
Villard-Bonnot
- Aire de grand passage - Crolles
- Local Espace Belle Étoile
(médecine du travail) - Crolles
- Centre de soins infirmiers
Plateau-des-Petites-Roches
- Bâtiment de la Mission Locale
du Grésivaudan - Crolles

ÉQUIPEMENTS DU GRÉSIVAUDAN



EAU & ASSAINISSEMENT

29 STATIONS

D'ÉPURATION

- Hurtières, La Combe-de-Lancey, La Ferrière, Laval, Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse), Le Touvet, Lumbin, Montbonnot-Saint-Martin, Pontcharra, Revel, Saint-Martin-d'Uriage, SIVOM 7 Laux - Le Pleynet, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Maximin, Saint-Mury, Sainte-Agnès, Sainte-Marie-d'Alloix.

203 POINTS

DE CAPTAGE

- Allevard, Barraux, Bernin, Chamrousse, Chapareillan, Crêts en Belledonne, Frogès, Goncelin, Hurtières, La Chapelle-du-Bard, La Combe-de-Lancey, La Flachère, La Pierre, La Terrasse, Laval, Le Cheylas, Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot), Le Moutaret, Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse), Le Touvet, Lumbin, Pontcharra, Revel, Sainte-Agnès, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin, Saint-Mury-Monteymond, Saint-Nazaire-les-Eymes, SIVOM 7 Laux - La Ferrière, SIVOM 7 Laux - Theys, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-d'Alloix, Sainte-Marie-du-Mont, Tencin, Theys, Villard-Bonnot.

1 273 KM DE CONDUITES

D'EAU EN SOUS-SOL

1 031 KM DE RÉSEAU

D'ASSAINISSEMENT

37 STATIONS

DE POMPAGE

- Allevard, Barraux, Bernin, Biviers, Chamrousse, Crolles, Frogès, Goncelin, Le Cheylas, Le Moutaret, Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse), Le Touvet, Le Versoud, Lumbin, Pontcharra, Saint-Ismier, Saint-Maximin, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont, Villard-Bonnot.

222 RÉSERVOIRS

- Allevard, Barraux, Bernin, Biviers, Chamrousse, Chapareillan, Crêts en Belledonne, Crolles, Frogès, Goncelin, Hurtières, La Buissière, La Chapelle-du-Bard, La Combe-de-Lancey, La Flachère, La Pierre, La Terrasse, Laval, Le Champ-près-Frogès, Le Cheylas, Le Haut-Bréda (La Ferrière, Pinsot), Le Moutaret, Le Plateau-des-Petites-Roches (Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse), Le Touvet, Le Versoud, Les Adrets, Lumbin, Montbonnot-Saint-Martin, Pontcharra, Revel, Sainte-Agnès, Saint-Ismier, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin, Saint-Mury-Monteymond, Saint-Nazaire-les-Eymes, SIVOM 7 Laux - La Ferrière, SIVOM 7 Laux - Theys, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-d'Alloix, Sainte-Marie-du-Mont, Tencin, Theys, Villard-Bonnot.

ADMINISTRATION

ZA Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU GRÉSIVAUDAN SUR
www.le-gresivaudan.fr
SUR **Facebook**, **YouTube** ET SUR **G l'info** LE MAGAZINE



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Le GRÉSIVAUDAN

390, rue Henri Fabre - 38926 CROLLES CEDEX

Tél. : 04 76 08 04 57

www.le-gresivaudan.fr

